

Cœur de ville de Sèvres

Concertation acte 2

Du 1^{er} juillet au 15 septembre 2021



SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



GRAND PARIS
**SEINE
OUEST**

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON

SÈVRES

VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*



En mai 2016, une démarche participative de grande ampleur était lancée autour de la reconquête du centre-ville de Sèvres. À la suite de plusieurs ateliers thématiques, de quatre réunions publiques et d'une votation ayant réuni 4 575 Sévriens, une vision partagée du cœur de ville avait émergé.

Cette reconquête largement souhaitée, passe par la création d'une nouvelle place centrale, d'une nouvelle halle de marché dans les anciens locaux de La Poste et de la Caisse d'assurance maladie, au rez-de-chaussée haut du centre administratif, la réalisation d'un nouveau cheminement facilitant la jonction entre la rue de Ville-d'Avray et la rue Pierre Midrin, ou encore la disparition de la station-service...

Ces différents éléments constituent les fondamentaux de notre projet, que des études techniques menées en 2019 et 2020 avec l'Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Seine Ouest (GPSO) sont venues conforter. Seul le déplacement du commissariat, initialement envisagé, a dû être abandonné.

Avant que ce magnifique projet n'entre dans sa phase opérationnelle et afin de guider nos derniers choix d'aménagement, j'ai tenu à vous consulter à nouveau.

Cette phase de concertation se déroulera du 1^{er} juillet au 15 septembre 2021 et portera plus particulièrement sur les ambiances et usages que vous souhaitez retrouver dans les nouveaux espaces publics que vous arpenterez demain avec vos proches, vos enfants, vos amis.

Aussi, le dossier de présentation que vous avez entre les mains vise à vous donner les clefs de compréhension de ce beau projet. Il vous présente le contexte de la phase de concertation qui s'ouvre. Il décrit le projet du Cœur de ville dans son ensemble : plan de situation et périmètre d'interventions, objectifs et caractéristiques principales du projet. Enfin, il nous rappelle également à un historique de notre centre-ville.

En accompagnement de ce dossier de présentation, vous trouverez également un questionnaire que je vous invite à remplir (en version papier ou en version dématérialisée sur les sites de Sèvres et de GPSO) afin de recueillir votre avis quant aux futurs espaces publics du Cœur de ville et vos observations quant au projet dans son ensemble. Ce questionnaire a également été envoyé par voie postale à l'ensemble des foyers sévriens.

Je vous retrouverai également lors d'un échange en direct à la rentrée prochaine afin de tirer le bilan de cette nouvelle phase de concertation.

J'en suis bien conscient, ce projet engage Sèvres pour l'avenir ! Continuons à le bâtir ensemble et à faire battre le futur cœur de ville !

Je compte sur vous.

Grégoire de la Roncière

Maire de Sèvres

Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*

Table des matières

I. CONTEXTE DE LA PRESENTE CONCERTATION	4
A. LE CADRE JURIDIQUE DE LA PRESENTE CONCERTATION	4
B. LE ROLE DE L'EPT GPSO	5
C. LES MODALITES DE LA PRESENTE CONCERTATION	5
D. UNE PREMIERE PHASE DE CONCERTATION DEJA REALISEE ENTRE 2016 ET 2018.....	7
II. PRESENTATION DU PROJET DU « CŒUR DE VILLE DE SEVRES ».....	10
A. LE PLAN DE SITUATION DU PROJET.....	10
B. LES EVOLUTIONS DU PROJET	12
C. LES OBJECTIFS ET PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET	13
1. LES GRANDS OBJECTIFS DU PROJET	13
2. LES SECTEURS D'INTERVENTION DE L'OPERATION	15
D. CALENDRIER ET COUT PREVISIONNELS DE L'OPERATION	20
E. AUTORISATIONS NECESSAIRES AU PROJET.....	20
III. LE CENTRE-VILLE DE SEVRES : UN PEU D'HISTOIRE	21
A. LES RENOVATIONS URBAINES DU CENTRE-VILLE DE SEVRES AU SORTIR DES DEUX GUERRES MONDIALES.....	21
B. L'AVENEMENT DU BETON ET DE LA VOITURE : DES CHANGEMENTS IMPACTANT L'IDENTITE DU CENTRE-VILLE ...	21
C. LES LOIS DE DECENTRALISATION : UN CHANGEMENT D'ECHELLE EN MATIERE D'AMENAGEMENT URBAIN	23
D. LA CREATION DE LA ZAC GARENNE – GALLARDON : UNE ZAC EN CŒUR DE LA VILLE.....	24
IV. ANNEXES.....	24
ANNEXE 1 : DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE DE GPO DU 23 JUIN 2021	24
ANNEXE 2 : LES SUPPORTS DE LA CONCERTATION DU 1 ^{ER} JUILLET AU 15 SEPTEMBRE 2021	24
ANNEXE 3 : LES COMMUNICATIONS REALISEES AUTOUR DU PROJET DE CENTRE-VILLE (2016 A 2020).....	24
ANNEXE 4 : EXTRAIT DU CARNET DE L'INNOVATION URBAINE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE « ASSOCIER LES HABITANTS A LA VILLE »	24

SEVRES



HAUTS-DE-SEINE



GRAND PARIS
SEINE
OUEST

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SEVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

Ensemble,
dessinons notre cœur de ville

I. Contexte de la présente concertation

A. Le cadre juridique de la présente concertation

En vertu de l'article L103-2 du code de l'urbanisme, les projets soumis à concertation préalable associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées sont :

- l'élaboration ou la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ou du Plan Local d'Urbanisme (PLU, PLUi) ;
- la création de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) ;
- les projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie notamment ceux susceptibles d'affecter l'environnement ou l'activité économique ;
- les projets de renouvellement urbain.

Considérant que l'opération du Cœur de ville de Sèvres peut être assimilée à un projet de renouvellement urbain, une concertation préalable relative au projet du Cœur de ville de Sèvres est menée conformément aux modalités de l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme. Elle est menée par l'Etablissement Public Territorial (EPT) de Grand Paris Seine Ouest (GPSO), compétent en matière d'opérations d'aménagement depuis le 1^{er} janvier 2018.

La concertation préalable permet de préciser ou de faire évoluer le parti d'aménagement ou encore la programmation de la future opération. Elle a pour objectif de permettre aux habitants de s'informer et de s'exprimer sur les enjeux et objectifs poursuivis par le projet de renouvellement urbain du centre-ville.

Selon les articles L. 103-3 et L. 103-4, afin d'organiser cette concertation, l'autorité compétente doit préciser les objectifs poursuivis et déterminer les modalités de concertation.

Les modalités de la concertation permettent, pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente.

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



GRAND PARIS
**SEINE
OUEST**

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*

B. Le rôle de l'EPT GPSO

En matière d'aménagement urbain, l'Etablissement Public Territorial (EPT) de Grand Paris Seine Ouest (GPSO) intervient dans trois grands domaines principalement : la planification urbaine au travers du Plan Local d'Urbanisme (PLU), l'aménagement et la gestion des espaces publics et les opérations d'aménagement.

En vertu de l'article L 5219-5 du code général des collectivités territoriales, l'ensemble des opérations d'aménagement relevant de l'article L 300-1 du code de l'urbanisme et n'ayant pas été déclarées d'intérêt métropolitain par la Métropole du Grand Paris, relèvent désormais de la compétence des Etablissements Publics Territoriaux (EPT).

En sa qualité d'Etablissement Public Territorial, Grand Paris Seine Ouest est ainsi compétent en matière de définition, de création et de réalisation d'opérations d'aménagement non déclarées d'intérêt métropolitain, depuis le 1^{er} janvier 2018. Ainsi, l'EPT GPSO conduit l'opération Cœur de ville de Sèvres en lien étroit avec la Ville. Il est notamment en charge de la présente démarche de concertation, pour laquelle il est accompagné par l'agence de communication Rouge Vif.

C. Les modalités de la présente concertation

Les modalités de la présente concertation ont été fixées par délibération de l'EPT GPSO du 23 juin 2021 (Annexe 1).

Cette concertation aura pour vocation d'informer les Sévriens sur l'avancement du projet et de les consulter, plus particulièrement sur les usages et ambiances souhaités pour les nouveaux espaces publics de leur futur centre-ville.

Elle se déroulera sur une période de deux mois et demi, du **1^{er} juillet au 15 septembre 2021**.

La situation sanitaire que traverse actuellement la France exige le plus grand respect des gestes barrières et la limitation des regroupements publics pour éviter toute propagation du virus de la Covid-19. Les modalités de concertation retenues tiennent compte de ces principes.

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



GRAND PARIS
**SEINE
OUEST**

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*

Les modalités retenues pour cette phase de concertation sont les suivantes :

- L’affichage public de panneaux informatifs au sein du cœur de ville de Sèvres, afin de présenter le projet et la concertation en cours.
- La mise à disposition du public du présent dossier de présentation du projet, consultable à l’Hôtel de ville de Sèvres ainsi qu’en ligne via les sites internet de la Ville et de GPSO.
- La consultation des Sévriens par voie de questionnaire dédié aux usages et ambiances souhaités pour les nouveaux espaces publics du cœur de ville. Ce questionnaire a été transmis par voie postale à tous les Sévriens. Il est à remplir et à retourner à l’Hôtel de Ville de Sèvres via une enveloppe T (préaffranchie). Il peut également être rempli directement à l’Hôtel de Ville où des exemplaires sont mis à disposition du public en accompagnement du présent dossier de présentation du projet. Il est également accessible en ligne via les sites internet de la Ville et de GPSO.

Compte tenu de la situation sanitaire, le retour des questionnaires papier pourra être soumis à délai particulier, afin de tenir compte d’un temps de latence dans le traitement des bulletins et éviter tout risque de propagation du virus de la Covid-19.

Au terme du processus de concertation, l’EPT GPSO en tirera le bilan par délibération. Celui-ci sera également restitué au cours d’un échange direct entre le Maire de la Ville de Sèvres et les Sévriens.

Le calendrier prévisionnel de la concertation est le suivant :

- 1^{er} juillet au 15 septembre 2021 : phase de concertation. Le dossier de présentation du projet est consultable en Mairie de Sèvres ainsi qu’en ligne sur les sites internet de GPSO et de la Ville de Sèvres. Le questionnaire est envoyé sous format papier par voie postale aux Sévriens. Il est également accessible en ligne.
- Septembre / Octobre 2021 : Bilan de la concertation en Conseil Territorial de GPSO et au Conseil municipal de Sèvres
- 14 octobre 2021 : Échange en direct pour les Sévriens avec Monsieur le Maire, Grégoire de la Roncière, pour un bilan de la concertation

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*

D. Une première phase de concertation déjà réalisée entre 2016 et 2018

Pour définir le projet de rénovation du centre-ville, la Ville de Sèvres a choisi d'associer les habitants, commerçants et usagers dès sa phase de préfiguration et de conception, valorisant ainsi « l'expertise » des citoyens sur le centre-ville.

Organisée avec l'appui de l'agence TraitClair, cette première phase de concertation a permis la participation de plusieurs milliers de Sévriens à travers ses différentes étapes. La phase de diagnostic (mai à juillet 2016) s'est articulée autour d'événements ouverts à tous (balade urbaine, réunions publiques), du dépôt de contributions en ligne et de deux ateliers réservés aux membres d'un « Comité de suivi citoyen ».

Pendant plus d'un an, cette concertation citoyenne s'est tenue, s'articulant autour de plusieurs moments forts :

- une balade urbaine ayant réuni une soixantaine de participants (21 mai 2016)
- une réunion publique de présentation du diagnostic ayant réuni une soixantaine de participants (6 juillet 2016)
- quatre ateliers thématiques du comité citoyen réunissant une trentaine de membres issus du monde associatif et des différents quartiers de Sèvres (2 juin 2016, 15 juin 2016, 15 décembre 2016 et 25 janvier 2017)
- une concertation numérique ayant réuni 118 contributions (février 2017)
- une réunion publique de présentation des préconisations (8 mars 2017)
- une réunion publique de présentation des différents scénarii (22 novembre 2017)



Réunion publique du 8 mars 2017. Source : compte-rendu de la Réunion Publique du 8 mars 2017, Mairie de Sèvres/Trait-Clair

Au cours de cette phase de concertation, un scénario d'aménagement a clairement émergé autour de la création d'une place centrale là où se déploie l'actuelle halle de marché et la rampe d'accès au parking Saint Romain. Le maintien du Centre Administratif était souhaité. Le commissariat était déménagé à

l'extrémité ouest du centre administratif. Le marché était positionné à l'extrémité est du

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*

centre administratif, lui permettant une meilleure visibilité depuis l'avenue de l'Europe. Par ailleurs le parking souterrain était étendu et son accès créé au travers du centre administratif. Enfin, une percée piétonne était réalisée entre la rue de Ville-d'Avray et la nouvelle place centrale ainsi créée.

Scénario retenu en 2017 (hors îlot BP)



Une consultation s'est ensuite tenue du 1^{er} au 31 mars 2018 sous contrôle d'huissier, dédiée à l'aménagement de l'entrée du cœur de ville, à la place de l'actuelle station-service BP. Deux scénarii différents étaient soumis au vote des Sévriens, tous deux proposant la disparition de la station-service.

Les deux scénarii proposaient des aménagements similaires en matière d'espaces publics, avec l'élargissement et la végétalisation de l'espace public sur l'avenue de l'Europe, l'aménagement du passage sous le pont de 8 mai 1945 et la rénovation de ce même pont.

Les deux scénarii proposaient cependant des volumétries différentes pour le futur bâtiment d'entrée de cœur de ville.

Le scénario A proposait la construction d'un « bâtiment de proue » sous forme d'un immeuble de 3 étages, en lieu et place de la station-service et du café. Il était proposé que ce bâtiment accueille des salles associatives, 19 logements et 250 m² de surfaces commerciales.

Le scénario B proposait la construction d'un petit bâtiment d'entrée de ville de 2 étages, en lieu et place de la station-service et du café. Il était proposé que ce bâtiment accueille des salles associatives et 140 m² de surfaces commerciales sur les 2 premiers niveaux.

SÈVRES



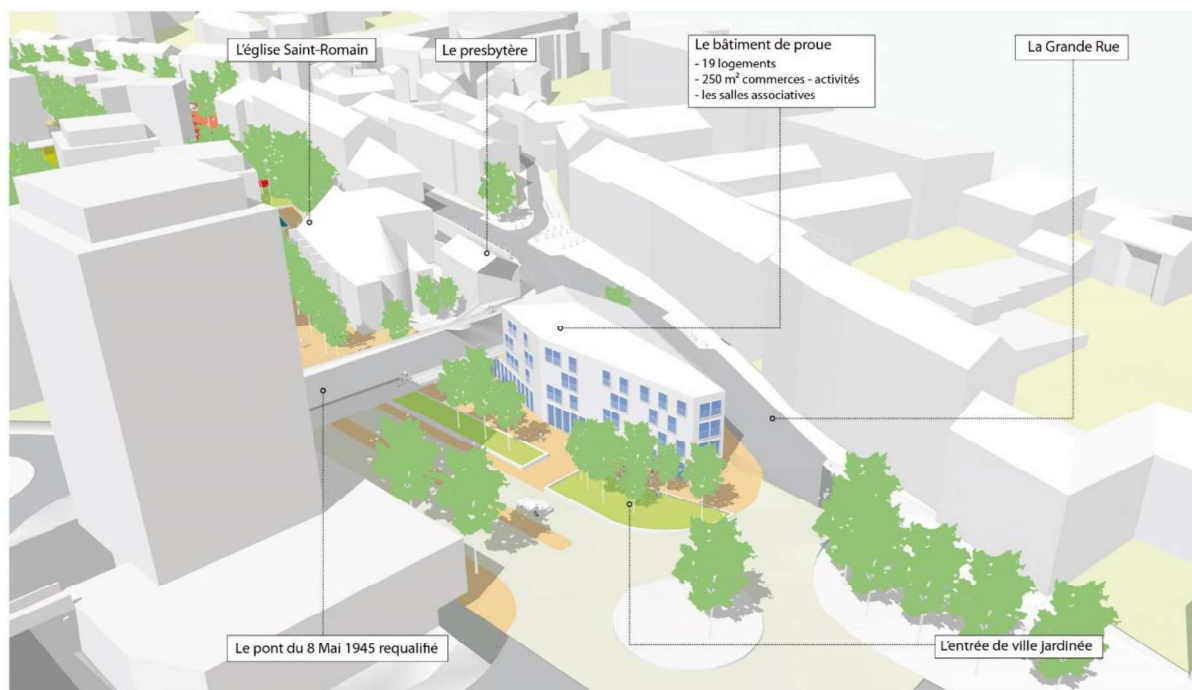
HAUTS-DE-SEINE



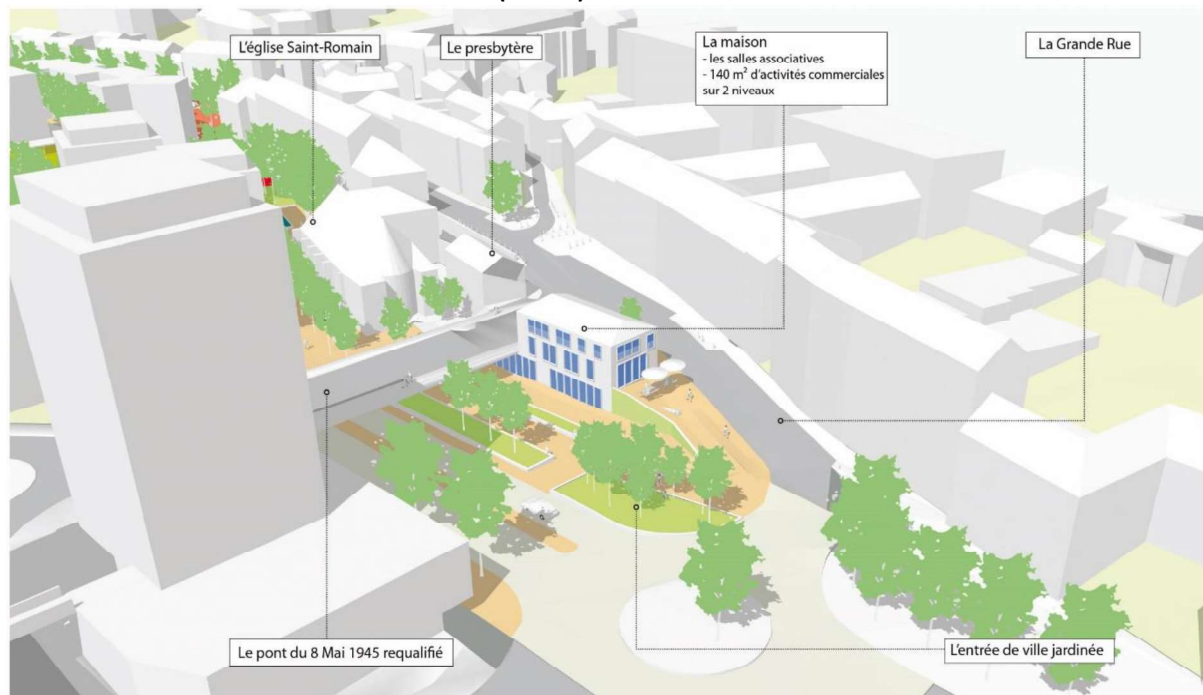
BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*

SCENARIO A – Consultation de mars 2018 (îlot BP)



SCENARIO B – Consultation de mars 2018 (îlot BP)



Réunissant 4 575 votants, le scrutin a vu le scénario B l'emporter.

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



GRAND PARIS
**SEINE
OUEST**

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON

SÈVRES

VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*

II. Présentation du projet du « Cœur de ville de Sèvres »

A. Le plan de situation du projet

Héritier d'une opération d'aménagement élaborée dans les années 60, le centre-ville de Sèvres souffre aujourd'hui d'espaces publics peu lisibles et vieillissants ainsi que d'une forte présence de l'automobile.

Le projet du Cœur de ville vise à requalifier cette zone urbaine centrale, que l'on pourrait qualifier d'hyper-centre de Sèvres, localisée autour du marché Saint-Romain. Formant un triangle « allongé » d'environ 2,5 ha, le périmètre du Cœur de ville est délimité au nord par la Grande Rue et au sud par l'Avenue de l'Europe.

Plusieurs sites d'intervention sont identifiés au sein de ce périmètre et feront l'objet d'aménagements ou de requalification dans le cadre de l'opération.

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*



B. Les évolutions du projet

Les premières études sur le secteur ont été menées de 2015 à 2017 par la Ville accompagnée par le cabinet d'architecte CoBe et la société d'économie mixte d'aménagement CITALLIOS.

Comme vu plus haut, une large concertation de la population avait été menée et un scénario général d'aménagement avait alors émergé.

Ce scénario prévoyant que le commissariat soit déplacé, la Ville avait alors pris l'attache des services de Police pour avancer sur cette première étape. Après deux ans d'échanges cependant, l'intervention de la Ville s'est avérée impossible, le montage entre Etat et la collectivité étant jugé par la cour de justice européenne comme contraire aux règles de la commande publique.

En complément, afin de consolider la faisabilité technique du projet et notamment de l'extension du parking Saint-Romain, une étude complémentaire a été réalisée de 2019 à 2020 par le cabinet d'architecte Croix Marie Bourdon et la société d'aménagement CITALLIOS, mandatés par l'EPT GPSO désormais compétent en matière d'opérations d'aménagement depuis le 1^{er} janvier 2018.

Cette étude complémentaire a permis d'adapter le projet initial, sans remettre en cause ses axes fondamentaux. Ainsi :

- L'extension du parking souterrain est maintenue sous une configuration nouvelle permettant de tenir compte des importantes difficultés structurelles du projet initial et du besoin d'améliorer le confort de circulation des véhicules. Le parking bénéficiera ainsi d'une rampe d'accès située à l'extrémité ouest du centre administratif (anciens locaux de la Poste).
- La nouvelle extension du parking souterrain permettra de niveler les espaces publics de surface aux abords du nouveau marché depuis l'avenue de l'Europe jusqu'à la rue de Ville d'Avray et d'inscrire le nouveau centre-ville dans une topographie organisée en place haute (Place du 11-Novembre) et place basse (ou nouvelle place centrale).

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



GRAND PARIS
**SEINE
OUEST**

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*

C. Les objectifs et principales caractéristiques du projet

Le projet du Cœur de ville de Sèvres présente un grand nombre d'interventions sur le tissu urbain et l'ensemble des composantes de l'opération sont étroitement imbriquées.

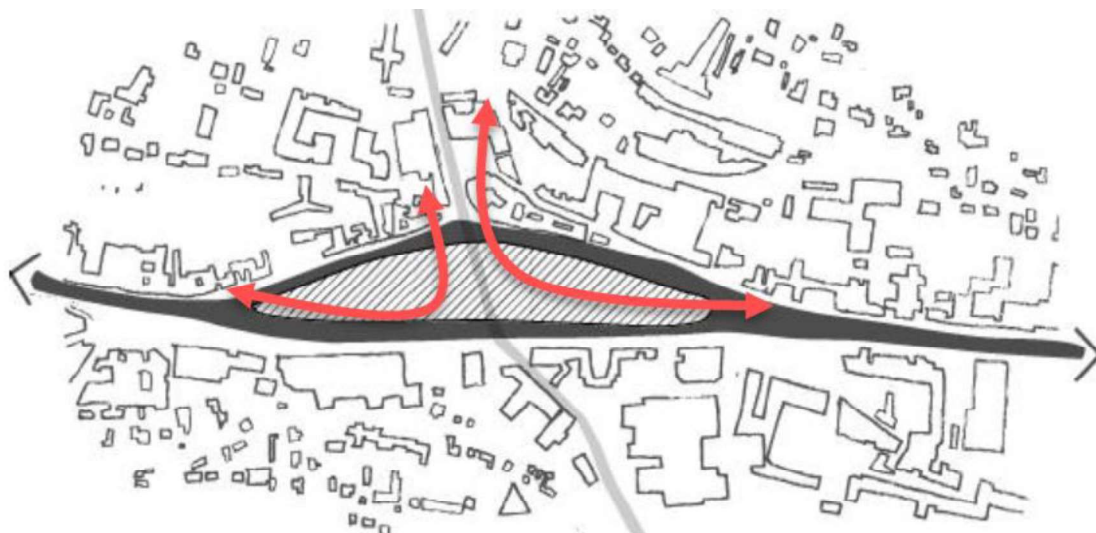
1. Les grands objectifs du projet

Les quatre objectifs fixés à l'opération du Cœur de ville de Sèvres, issus du travail de concertation de 2016 à 2018, sont :

1) La création d'un vaste espace public fédérateur en centre-ville

Cet aménagement comprend notamment la réalisation d'un espace public central piéton autour du marché, désormais organisé en un plateau haut (Place du 11 Novembre et nouvelle allée du marché) et un plateau bas (nouvelle place centrale). Il comprend également la requalification de la section communale de la Grande Rue (depuis la rue de Ville-d'Avray jusqu'à la place Gabriel Péri). Dans le cadre de cette opération, la requalification des espaces publics concernera également la place du Colombier et l'îlot est (actuellement occupé par la station-service BP). Des embellissements du square de l'église sont également prévus.

Les grands principes d'aménagement des espaces publics



Il s'agit avant tout de transformer les espaces publics morcelés, peu lisibles et peu accessibles, en un vaste espace public continu, à l'échelle de l'îlot du cœur de ville. Ainsi, l'opération intègre les 8 projets suivants :

- Création d'un espace public au niveau de l'ancienne station-service, accolé à un nouvel équipement d'entrée de cœur de ville

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*

- Embellissement du square de l'église et de sa rue
- Création d'une place centrale en cœur d'îlot de 1 800 m²
- Valorisation de la place du Colombier
- Création d'une nouvelle allée du marché à l'arrière du centre administratif
- Extension et réaménagement de la place du 11-Novembre
- Aménagement de la Grande Rue en espace apaisé
- Création d'un espace public sur le square de Verdun, en continuité de la RD 910 requalifiée

Cette continuité vise à faire de ce nouveau cœur de ville un espace de liaison :

- Depuis l'avenue de l'Europe jusqu'à la Grande Rue via le marché et l'allée du marché
- Depuis l'entrée du cœur de ville (îlot est) jusqu'à la Grande Rue
- D'un coteau à l'autre de la ville

2) La réalisation d'une nouvelle halle de marché au rez-de-chaussée de l'actuel centre administratif

La nouvelle halle de marché créée au rez-de-chaussée du centre administratif remplacera l'actuel marché. Ce dernier sera démoli et remplacé par un commerce animant la nouvelle place publique.

3) L'extension et la rénovation du parking Saint-Romain, tout en déplaçant sa rampe d'accès afin de libérer de l'espace pour réaliser une nouvelle place publique.

En sous-sol, le parking Saint-Romain sera rénové et étendu afin de s'adapter à l'attractivité nouvelle du centre-ville et permettre un stationnement automobile demeurant nécessaire à l'attractivité du centre-ville au regard de la topographie de la commune.

4) Le traitement qualitatif de l'entrée du cœur de ville (îlot est), en lieu et place de l'actuelle station-service BP.

L'acquisition de près de 5 000 m² de foncier s'avère nécessaire à la réalisation des équipements et des espaces publics. La ville de Sèvres s'est par ailleurs déjà rendue

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*

propriétaire des locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et des locaux de La Poste au sein du centre administratif.



2. Les secteurs d'intervention de l'opération



La Grande Rue (de la rue de Ville d'Avray à la place Gabriel Péri) : Les aménagements de la Grande Rue dans sa section communale (de la rue de Ville-d'Avray à la place Gabriel Péri) créeront un espace apaisé qui favorisera la circulation des piétons et cycles.



La Place du 11-Novembre : Le réaménagement et le percement de la place du 11-Novembre créeront une percée visuelle en plein cœur de ville. Elle débouchera sur un emmarchement doux handi-accessible, opérant la liaison avec la place centrale.

Aujourd'hui



Actuelle Place du 11 Novembre (source : google maps)

Projet



Source : CoBe

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

Ensemble,
dessinons notre cœur de ville



La place centrale constituera un espace traversant et ouvert en cœur de ville. L'ancienne rampe d'accès au parking sera comblée et permettra de libérer un espace public généreux. Le bâtiment du marché actuel sera démoli et remplacé par un nouvel espace accueillant de la restauration ou des commerces sur une emprise moins importante.

Aujourd'hui



Actuelle rampe d'accès au parking Saint-Romain (source : GPSO)

Projet

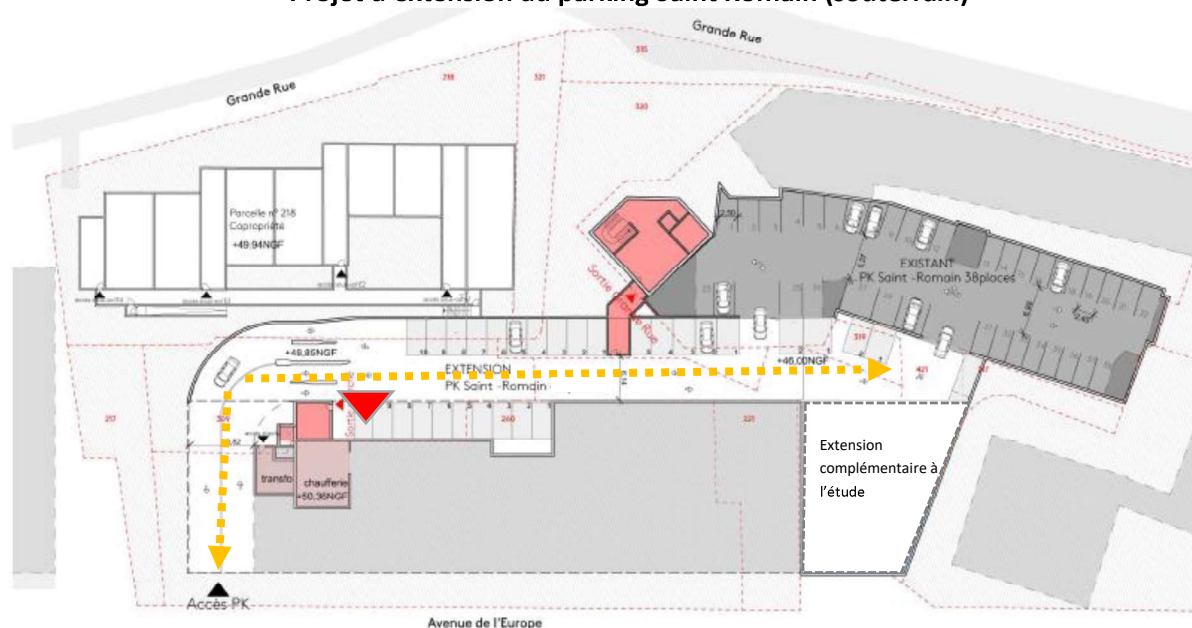


Place centrale

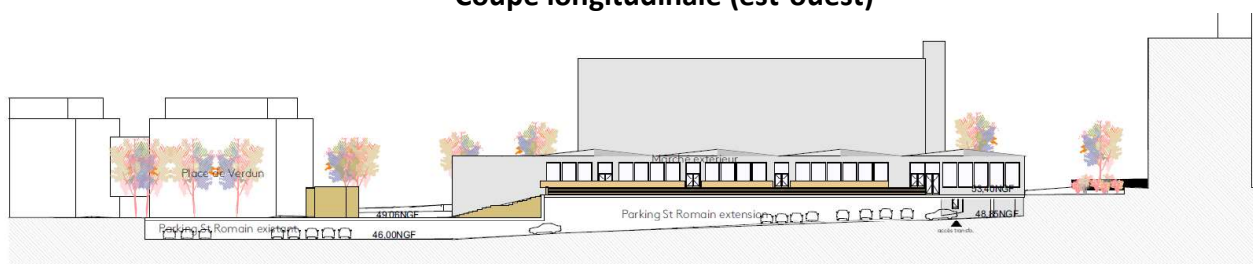
Source : Croix Marie Bourdon Architectes

Le parking Saint-Romain : l'actuel parking de 38 places sera rénové. Il sera également étendu en souterrain vers l'ouest et passera sous la future allée du marché. Cette extension (environ 30 places) permettra de déplacer la rampe d'accès au parking à l'ouest du centre administratif. L'ancienne rampe sera comblée et permettra de libérer la place centrale pour privilégier des espaces publics généreux.

Projet d'extension du parking Saint Romain (souterrain)



Coupe longitudinale (est-ouest)



1:500

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*



La Place du Colombier et la rue de l'église : Cette petite place conviviale et animée est aujourd'hui mal connectée aux autres espaces du centre-ville et fragmentée par la circulation et le mobilier urbain. Elle sera revalorisée par de nouveaux aménagements permettant d'en faire un trait d'union entre l'église Saint-Romain et la place centrale. La rue de l'église sera également requalifiée et apaisée.



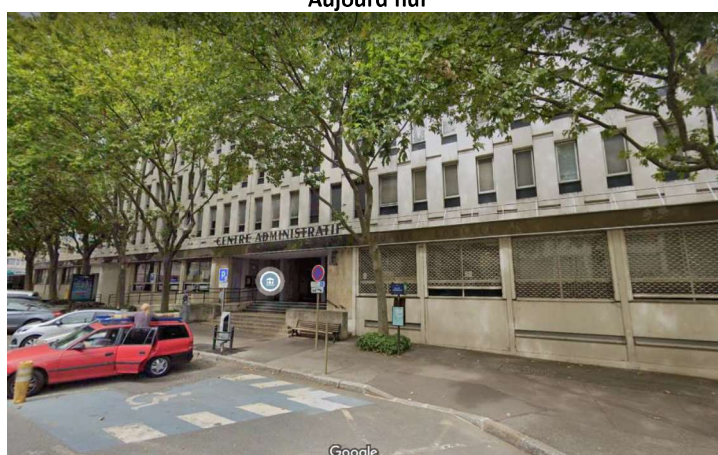
La nouvelle allée du marché : L'espace public situé à l'arrière du centre administratif sera réaménagé sous la forme d'une allée du marché permettant d'accueillir les étals des marchands en plein air les jours de marché. Cet espace à la topographie complexe aujourd'hui sera nivelé afin de favoriser une traversée du cœur de ville depuis l'avenue de l'Europe jusqu'à la rue de Ville-d'Avray.



La nouvelle halle du marché Saint-Romain : une nouvelle halle de marché sera créée au sein du rez-de-chaussée du centre administratif. Lumineuse, cette nouvelle halle sera traversante et permettra de relier le nord au sud du centre-ville. Un espace de restauration y est envisagé. L'espace public situé à l'arrière du centre administratif sera réaménagé sous la forme d'une allée du marché permettant d'accueillir les étals des marchands en plein air les jours de marché. Cet espace à la topographie aujourd'hui complexe sera nivelé afin de favoriser une traversée du cœur de ville depuis l'avenue de l'Europe jusqu'à la rue de Ville-d'Avray.

L'actuel marché Saint Romain : Le bâtiment du marché actuel sera démoli et remplacé par un nouvel espace accueillant de la restauration ou des commerces.

Aujourd'hui



Actuel centre administratif – Avenue de l'Europe (source : google maps)

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



GRAND PARIS
SEINE
OUEST

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

Ensemble,
dessinons notre cœur de ville



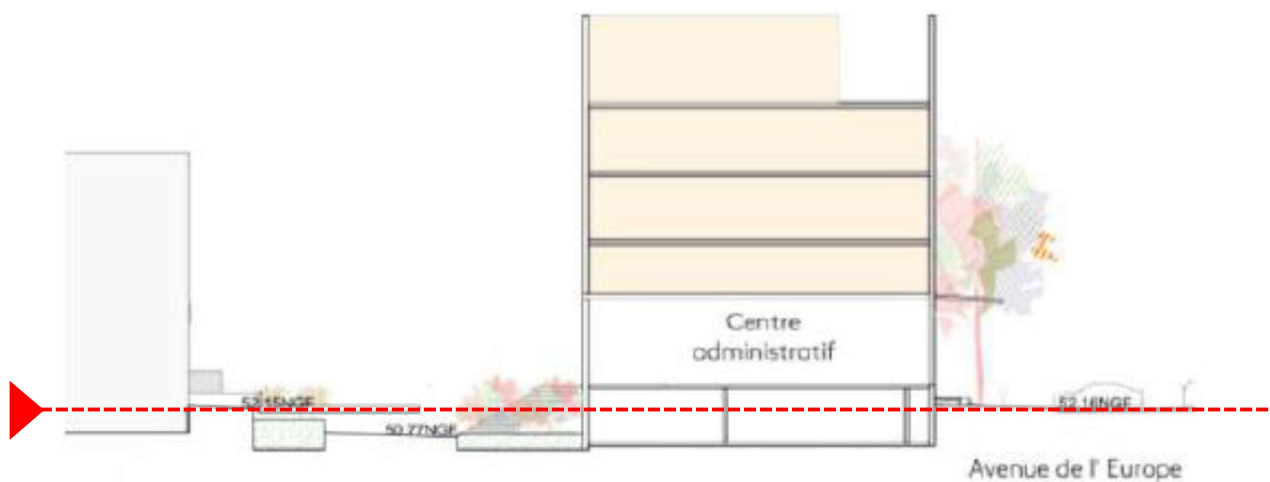
Source : Croix Marie Bourdon Architectes



Source : Croix Marie Bourdon Architectes

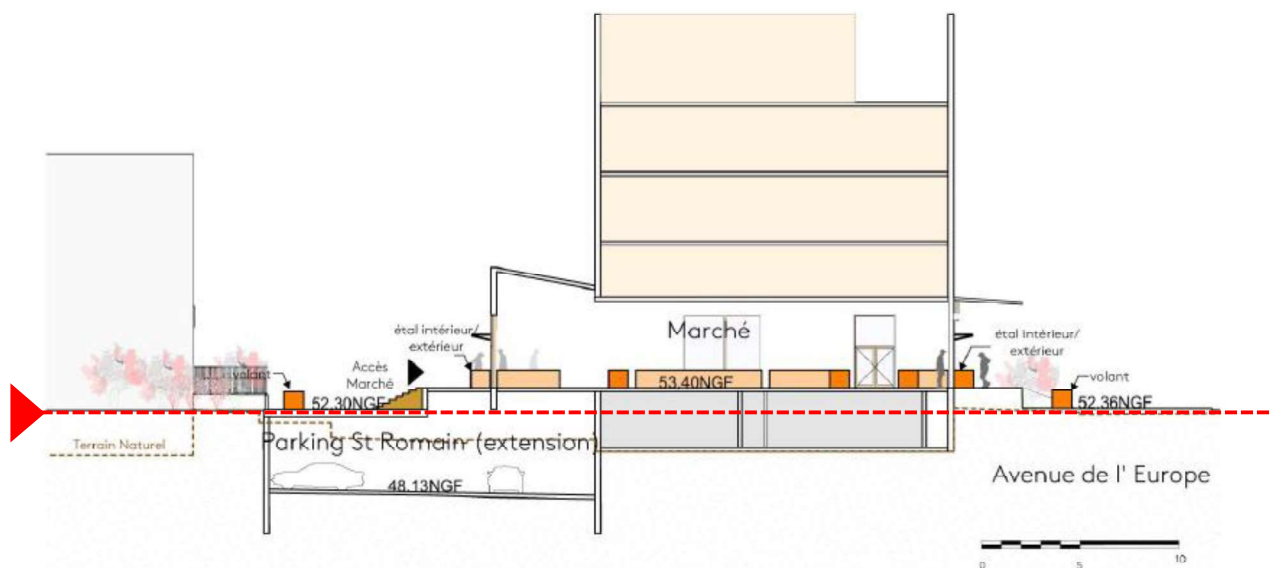
Coupe en situation actuelle

Un « creux » à l'arrière du centre administratif (à 50.77 m NGF) entre l'avenue de l'Europe (52.16 m NGF) et la Place du 11 Novembre (52.15 m NGF)



Coupe en situation projet

Un « comblement » de niveau (52,30 m NGF) grâce à l'extension du parking Saint Romain entre l'avenue de l'Europe (52.36 m NGF) et la Place du 11 Novembre (52.15 m NGF)



SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON

SÈVRES

VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*



Le square de l'église : Suite à la rénovation de l'Eglise Saint-Romain achevée en 2019, le square situé devant l'église fera l'objet d'un embellissement. Ces aménagements permettront à terme, de mieux relier l'îlot est (ancienne station-service) au reste du cœur de ville grâce à un passage élargi sous le Pont du 8 mai 1945, permettant ainsi une véritable continuité piétonne de l'ensemble du cœur de ville.



Un nouvel équipement d'entrée de cœur de ville (à la place de l'ancienne station-service – îlot est) : Dans le prolongement de la votation de 2018, cet espace sera entièrement réhabilité pour créer un bâtiment d'entrée de cœur de ville. L'équipement mixte qui occupera cette parcelle est encore à l'étude et sera réalisé à l'emplacement de l'actuelle station-service. Les espaces publics aux abords seront réhabilités et reliés au square de l'église par un passage élargi sous le Pont du 8 mai.

Le volet stationnement de l'étude menée en 2019 a permis de constater que malgré les réaménagements prévus (et en tenant compte des suppressions de stationnement induites par les travaux du Conseil Départemental sur le secteur), le bilan de stationnement reste nettement positif dans le cœur de ville, du fait d'une réserve relativement importante constatée au sein du parking du Théâtre-Europe, y compris en période de pic de fréquentation (samedi pendant le marché).

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



GRAND PARIS
**SEINE
OUEST**

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON

SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*

D. Calendrier et coût prévisionnels de l'opération

L'opération du Cœur de ville de Sèvres est une opération complexe dont l'ensemble des composantes sont étroitement imbriquées. Sa réalisation s'étendra sur plusieurs années.

Les exercices 2021 et 2022 seront dédiés à la finalisation du montage opérationnel, des études préalables (programmation des équipements, sondages, géotechnique, réseaux...), au lancement des contrats de maîtrise d'œuvre (architectes et paysagistes) et à la poursuite des acquisitions foncières.

L'exercice 2023 verra l'instruction des autorisations d'urbanisme et le lancement des marchés de travaux.

Les travaux s'échelonneront de 2024 à 2027-2028 pour une livraison progressive des ouvrages.

Enfin, le coût de l'opération dans son ensemble est à ce jour estimé à 32 M€ HT. Ce coût sera essentiellement assumé par la participation publique.

E. Autorisations nécessaires au projet

En ce qui concerne les autorisations nécessaires au projet :

- En matière d'acquisition : Un dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) sera déposé auprès des services de l'Etat afin de procéder aux acquisitions foncières restantes par voie d'expropriation.
- En matière architecturale : Les travaux étant inclus dans le périmètre des 500 mètres autour d'un monument historique (église Saint-Romain), les autorisations d'urbanisme seront soumises à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France.
- En matière environnementale : Sous réserve des résultats des études préalables en cours, un dossier d'examen au cas par cas pour déterminer si l'opération est soumise à évaluation environnementale devra être déposé auprès des services de l'Etat ainsi qu'un dossier de déclaration ou d'autorisation au titre de la Loi Sur l'Eau.

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*

III. Le centre-ville de Sèvres : un peu d'histoire

A. Les rénovations urbaines du centre-ville de Sèvres au sortir des deux guerres mondiales

Selon les termes de Franz Jayot, ancien chef du service des archives et de la documentation de la Ville de Sèvres « *Jamais dans l'histoire de notre région, une ville n'aura vu sa physionomie être bouleversée comme Sèvres durant ce siècle, marquant ainsi profondément sa morphologie urbaine et durablement le souvenir de ses habitants* ».

Les premières rénovations du centre-ville de Sèvres interviennent au sortir de la première guerre mondiale.

Outre l'insalubrité à laquelle est confronté le centre-ville, l'une des causes majeures de la rénovation a été, à l'issue de cette guerre, l'émergence des transports en commun : les Ponts et Chaussées envisageaient l'élargissement de la RN 10 à Boulogne, à Viroflay et à Versailles. La ville de Sèvres était alors le seul obstacle à franchir. Ces travaux débutent en 1930 où le Conseil municipal vote les frais d'établissement pour le projet d'élargissement de la RN 10 et sa déviation à partir de l'école Gambetta. Parallèlement, les vieux immeubles insalubres sont abattus et le premier bâtiment d'habitation est achevé en 1932. Les immeubles futurs s'inscriront désormais par rapport à lui.

Après la Seconde guerre mondiale, la commune s'organise toujours autour d'un axe principal, celui de la Grande Rue. Les rues sont bordées d'habitations vétustes datant du XIXe siècle. Au milieu des années 50, le Docteur Charles ODIC, maire de la ville, décide alors de lancer un vaste plan de rénovation s'articulant autour de trois préoccupations majeures :

- La dégradation du bâti ancien
- L'engorgement du trafic routier
- La restructuration de l'offre commerciale

B. L'avènement du béton et de la voiture : des changements impactant l'identité du centre-ville

« Au lendemain de l'appel de l'abbé Pierre et suite au baby-boom de l'après-guerre, il a fallu construire vite. La voiture, devenue bien de consommation ordinaire, s'est imposée dans l'espace urbain dans les mêmes années. Notre centre-ville porte aujourd'hui les traces de cette

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



GRAND PARIS
SEINE
OUEST

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

Ensemble,
dessinons notre cœur de ville

volonté d'alors de construire et de circuler rapidement » comme le rappelle de M. Grégoire de la Roncière, actuel maire de la ville de Sèvres.

En effet, la morphologie du centre-ville de Sèvres a considérablement changé à partir des années 1960, marquées par un urbanisme de barres et de tours inspiré des préceptes de l'architecture moderne et l'avènement de l'automobile.

Afin de réaliser la rénovation du centre-ville, la municipalité se dote dès 1957 d'un outil clé en créant la SEMI-SEVRES, une société d'économie mixte immobilière, gérée cependant par des banques et organismes extérieurs.

Dès 1963, Sèvres est transformée en un gigantesque chantier. Alors que s'effectuent les percements de la RN10 et de la RN118, les opérations en centre-ville se succèdent à un rythme très rapide. L'îlot Pierre-Midrin, cinq tours de 8 étages, vient à peine d'être achevé que débutent les constructions des 87-97, 99-101 et 184 Grande Rue, de la Résidence du colombier, du Quartier du Théâtre, de la Résidence du Cèdre et enfin celles du Centre administratif, de la cité artisanale des Bruyères et du gymnase du vieux moulin.

En 1969, le centre est devenu méconnaissable. Seule une passerelle située à proximité de l'Hôtel de ville (actuel Pont du 8 mai 1945) essaie de compenser la déchirure créée par la RN10. Certes durant cette période, plus de 900 logements ont été construits et 2500 personnes relogées, mais ce fut souvent au détriment de la qualité architecturale. Le centre-ville perd aussi l'un de ses piliers, la brasserie historique de la Meuse.

Ces travaux répondent toutefois aux principes d'urbanisme de l'époque : construire en hauteur pour dégager fortement les espaces au sol, ensoleiller et aérer les appartements, puis séparer la fonction de circulation des automobiles de celle des piétons.

Dans les années 1970, la ville de Sèvres se trouve ainsi coupée en deux par l'Avenue de l'Europe, et les tours rythment le paysage urbain du centre-ville. Par ailleurs, la majeure partie des commerces locaux ont disparu et le centre commercial du quartier du théâtre ouvert en 1972 n'obtient pas le succès espéré.



SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



GRAND PARIS
SEINE
OUEST

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*

C. Les lois de décentralisation : un changement d'échelle en matière d'aménagement urbain

Il faudra attendre la fin des années 1970 et les premières lois de décentralisation de 1982-1983 pour constater une certaine inflexion dans les travaux d'urbanisme. En 1983, les lois de décentralisation permettent alors à la nouvelle municipalité de disposer d'une plus grande marge de manœuvre pour la rénovation des quartiers Gallardon et Sèvres-Manufacture dont la requalification est devenue nécessaire.

Pour ce faire, la municipalité reprend elle-même la gestion de la SEMI-SEVRES. Ainsi, les opérations d'aménagement sont sous le seul contrôle communal.

De nouveaux objectifs en matière d'aménagement et restructurations urbaines sont fixés :

- Respecter l'équilibre financier
- Améliorer l'emploi dans la ville
- Conserver sur place les habitations et activités extérieures en assurant la mixité des logements
- Parvenir à des projets d'aménagements consensuels (concerter la population au gré d'enquêtes publiques, réunions publiques, parfois complétées par des expositions)
- Maîtriser la qualité des réalisations par le choix des matériaux, plantations ou mobiliers urbains choisis pour les espaces extérieurs et se soucier de la qualité des logements sociaux
- Respecter l'environnement et s'intégrer dans le site.

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



GRAND PARIS
**SEINE
OUEST**

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON

SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*

D. La création de la ZAC Garenne – Gallardon : une ZAC en cœur de la ville

Au début des années 1980, le quartier du Bas Sèvres situé face à la Seine et celui de Gallardon en plein centre-ville présentent des caractéristiques similaires de dégradation immobilière, d'insalubrité voire de péril imminent. Les commerces subissent la forte concurrence de Boulogne et Vélizy. La mairie décide alors de lancer deux opérations d'aménagement d'envergure : la ZAC Garenne-Gallardon et la ZAC Sèvres-Manufacture.

La ZAC Garenne-Gallardon en plein centre-ville, contribue à sa revitalisation au niveau de la Grande Rue. La place Gabriel Péri est aménagée en lieu de rencontre et d'ouverture sur le quartier. Le parking de surface est alors remplacé par un parking public souterrain afin de privilégier la circulation piétonne.

Autour de l'escalier de la Fontaine d'Amour, les immeubles s'érigent en amphithéâtre et un espace aménagé et planté émerge. Au nord, les logements sociaux s'organisent en trois bâtiments aérés, disposant de placettes intérieures. L'escalier de la Fontaine d'Amour, la rue de la Garenne et la sente Glatigny créent des liaisons piétonnes directes avec les coteaux.

Le projet du cœur de ville porté aujourd'hui par la Ville de Sèvres et GPSO s'apprête à écrire un nouveau chapitre dans l'histoire urbaine sévrienne. Suite aux restructurations d'ampleur qui ont bouleversé la morphologie urbaine de la ville tout au long du siècle dernier, le projet porté aujourd'hui vise à redessiner un véritable cœur de ville pour Sèvres, convivial, apaisé et accessible à tous.

IV. Annexes

Annexe 1 : Délibération du Conseil de territoire de GPO du 23 juin 2021

Annexe 2 : Les supports de la concertation du 1^{er} juillet au 15 septembre 2021

Annexe 3 : Les communications réalisées autour du projet de centre-ville (2016 à 2020)

Annexe 4 : Extrait du Carnet de l'innovation urbaine du Conseil départemental des Hauts-de-Seine « Associer les habitants à la ville »

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*

Annexe 1

Délibération du Conseil de territoire du mercredi
23 Juin 2021 fixant les objectifs poursuivis et les
modalités de la concertation du Cœur de ville de
Sèvres

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



GRAND PARIS
**SEINE
OUEST**

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON

SÈVRES

VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE
SEANCE DU MERCREDI 23 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 23 juin à 18 heures 10, les membres composant le conseil de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, convoqués individuellement et par écrit le jeudi 17 juin 2021, se sont réunis dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt à Boulogne-Billancourt sous la présidence de M. BAGUET, Maire de Boulogne-Billancourt, Président de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest.

NUMERO ET OBJET DE LA DELIBERATION : C2021/06/03 – AMENAGEMENT - Définition des objectifs du projet et des modalités de la concertation préalable à l'opération du Cœur de ville de Sèvres

NOMENCLATURE DE L'ACTE : 8. Domaines de compétences par thèmes - 8.4 Aménagement du territoire

Le nombre de conseillers en exercice est de 72.

ETAIENT PRESENTS :

MME ANDRE-PINARD, M. BAGUET, MME BARODY-WEISS, MME BELLIARD, M. BES (jusqu'au point 47), MME BOMPAIRE, MME BONNIER, MME CAHEN, M. COMTE (jusqu'au point 40b), MME CORNET-RICQUEBOURG, M. DAOULAS, MME DE BEAUVAL (jusqu'au point 40b), M. DE BUSSY (à partir du point 3 et jusqu'au point 47), M. DE JERPHANION jusqu'au point 10), MME DE PAMPELONNE, MME DEFRANOUX, M. DE LA RONCIERE, MME DE MARCILLAC, M. DENIZIOT (jusqu'au point 40b), M. DUBOIS, M. DUPIN (à partir du point 3), MME FOUASSIER, M. GALEY (à partir du point 14), M. GAUDUCHEAU, MME GENDARME, M. GILLE, MME GODIN, M. GRANDCLEMENT, M. GUILLET (jusqu'au point 47), MME HOVNANIAN, M. KNUSMANN, M. LARGHERO, M. LARHER, MME LAVARDE, M. LEFEVRE (à partir du point 7), M. LEJEUNE, M. LESCOEUR, M. LOUAP, M. MARQUEZ (à partir du point 10), M. MARSEILLE (jusqu'au point 29), M. MATHIOUDAKIS, MME MILLAN, M. MOSSE (à partir du point 2 et jusqu'au point 40b), M. RIGONI, MME RINAUDO, M. ROCHE, MME ROUZIC-RIBES, MME SEMPE, MME SHAN (jusqu'au point 47), M. SIOUFFI (jusqu'au point 40b), MME VAN WENT, M. VATZIAS, MME VEILLET, M. VERTANESSIAN, MME VESSIERE, MME VETILLART, MME VLAVIANOS

ETAIENT REPRESENTES :

M. BAVIERE par MME VETILLART, MME CORDIER par M. LEJEUNE, MME DE BEAUVAL par MME GODIN (à partir du point 41), M. DE CARRERE par M. KNUSMANN, M. DE JERPHANION par MME VESSIERE (à partir du point 11), M. DUBARRY DE LA SALLE par M. LESCOEUR, M. FORTIN par MME BOMPAIRE, M. GALEY par MME DEFRANOUX (jusqu'au point 13), M. GUILCHER par M. KNUSMANN, M. GUILLET par M. BAGUET (à partir du point 48), MME LETOURNEL par M. RIGONI, MME LUCCHINI par MME DE PAMPELONNE, M. MARAVAL par MME DEFRANOUX, M. MARQUEZ par M. LOUAP (jusqu'au point 9), M. SANTINI par M. BAGUET, M. SIOUFFI par MME DE MARCILLAC (à partir du point 41) MME SZABO par MME MILLAN, MME TILLY par M. BES (jusqu'au point 47), MME VERGNON par MME BONNIER

ETAIENT EXCUSES :

M. BES (à partir du point 48), M. CLEMENT, M. COMTE (à partir du point 41) M. DE BUSSY (jusqu'au point 2 et à partir du point 48), M. DENIZIOT (à partir du point 41), M. DUPIN (jusqu'au point 2), M. GIAFFERI, M. LEFEVRE (jusqu'au point 6), M. MARSEILLE (à partir du point 30), M. MOSSE (jusqu'au point 2 et à partir du point 41), MME SHAN (à partir du point 48), MME TILLY (à partir du point 48)

SECRETAIRE DE SEANCE : M. VERTANESSIAN

PUBLICATION PAR AFFICHAGE :

30 JUIN 2021

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND PARIS SEINE OUEST

SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE DU MERCREDI 23 JUIN 2021

N°2021/06//03 DADD-DAMEN/VB-FD-SR

OBJET : AMENAGEMENT – Définition des objectifs du projet et des modalités de la concertation préalable à l'opération du Cœur de ville de Sèvres

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Héritier d'une opération d'aménagement menée dans les années 60, le centre-ville de Sèvres souffre aujourd'hui d'espaces publics peu lisibles et vieillissants ainsi que d'une forte présence de l'automobile.

Dès 2015, la ville de Sèvres a décidé de réaménager son cœur de ville, afin de créer des espaces publics de qualité, des lieux de vie, de rencontre et conforter le rayonnement de ses commerces et équipements.

Une première démarche participative pilotée par la Ville de Sèvres s'est déroulée de mai 2016 à mars 2018. Plusieurs ateliers thématiques et quatre réunions publiques ont ainsi été organisés. Les Sévriens ont été appelés à se prononcer sur le secteur de l'entrée du centre-ville (actuellement occupé par la station BP) par votation organisée en mars 2018 ayant réuni 4 575 électeurs.

Au cours de cette première démarche participative et au fil de l'examen des scénarios possibles de réaménagement du centre-ville, un consensus s'est progressivement dégagé autour du projet retenu :

- Création d'une nouvelle place centrale là où se déploient actuellement la halle du marché et la rampe d'accès au parking Saint Romain ;
- Création d'une nouvelle halle de marché dans les anciens locaux de La Poste et de la Caisse d'assurance-maladie au sein du rez-de-chaussée du centre administratif ;
- Rénovation et extension du parking Saint Romain avec le déplacement de sa rampe d'accès afin de libérer un espace public généreux ;
- Réalisation d'un nouveau cheminement facilitant la jonction entre la rue de Ville d'Avray et la rue Pierre Midrin ;
- Disparition de la station-service en entrée de cœur de ville.

Suite à la prise de compétence relative à la création, la définition et la réalisation d'opérations d'aménagement depuis le 1^{er} janvier 2018, les études préalables relatives au projet du Cœur de ville de Sèvres ont été reprises par l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest (EPT GPSO).

Afin de consolider la faisabilité technique de l'ensemble du projet retenu, en particulier de l'extension du parking souterrain, une première étude complémentaire a été menée par la société d'économie mixte d'aménagement CITALLIOS et le cabinet d'architecte Croix Marie Bourdon de 2019 à 2020.

Cette étude a permis de conclure à plusieurs adaptations vis-à-vis du projet initial, sans remettre en cause ses options fondamentales :

- Le projet d'extension du parking souterrain est maintenu sous une configuration nouvelle permettant de tenir compte des importantes difficultés structurelles du projet initial et du besoin d'améliorer le confort de circulation des véhicules. Le parking

Accuse de réception en préfecture
092-200057974-20210623-C2021-06-03-DE
Date de télétransmission : 30/06/2021
Date de réception préfecture : 30/06/2021

bénéficiera ainsi d'une rampe d'accès située à l'extrémité ouest du centre administratif (anciens locaux de la Poste).

- La nouvelle extension du parking souterrain permettra de niveler les espaces publics de surface au droit du nouveau marché depuis l'avenue de l'Europe jusqu'à la rue de Ville d'Avray et d'inscrire le nouveau centre-ville dans une topographie organisée en place haute (Place du 11 Novembre) et place basse (ou nouvelle place centrale).
- Enfin, les discussions entre la Ville de Sèvres et l'Etat sur le projet de construction d'un nouveau commissariat (à la place des anciens locaux de la Poste) n'ont pu aboutir.

En application de l'article L103-2 du code de l'urbanisme, les projets soumis à concertation préalable associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées sont :

- l'élaboration ou la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT) ou du plan local d'urbanisme (PLU, PLUi) ;
- la création de zones d'aménagement concerté (ZAC) ;
- les projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie notamment ceux susceptibles d'affecter l'environnement ou l'activité économique ;
- les projets de renouvellement urbain.

Considérant que l'opération du Cœur de ville de Sèvres peut être assimilée à un projet de renouvellement urbain, une concertation préalable relative au projet du Cœur de ville de Sèvres sera menée conformément aux modalités de l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme. Elle sera menée par l'EPT GPSO, compétent en matière d'opérations d'aménagement depuis le 1^{er} janvier 2018.

Pour organiser cette concertation, l'autorité compétente doit préciser les objectifs poursuivis dans le cadre du projet et déterminer les modalités de concertation comportant une durée suffisante et des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet.

Les objectifs de l'opération

Le projet du Cœur de ville de Sèvres constitue une opération de requalification du secteur centre-ville (représentant environ 2,5 ha) compris entre la Grande rue et l'Avenue de l'Europe, où toutes les composantes du projet sont étroitement imbriquées.

Cette opération poursuit les objectifs suivants :

- **La création d'un vaste espace public fédérateur en centre-ville**
Il s'agit du réaménagement d'un vaste espace public central, comprenant notamment la réalisation d'un espace public central piéton autour du marché, organisée en un plateau haut et un plateau bas ainsi que la requalification de la section communale de la Grande rue. La requalification des espaces publics concernera également la place du Colombier et l'îlot est (actuellement occupé par la station-service BP).
- **L'extension et la rénovation du parking Saint Romain**, tout en déplaçant sa rampe d'accès afin de libérer de l'espace pour réaliser une nouvelle place publique.
En sous-sol, le parking Saint-Romain sera rénové et étendu afin de s'adapter à l'attractivité nouvelle du centre-ville et permettre un stationnement automobile

demeurant nécessaire à l'attractivité du centre-ville. Le déplacement de la rampe d'accès actuelle permettra de créer des espaces publics généreux.

- **La réalisation d'une nouvelle halle de marché au rez-de-chaussée de l'actuel centre administratif**
La nouvelle halle de marché créée au rez-de-chaussée du centre administratif remplacera l'actuel marché. Ce dernier sera démoli et remplacé par un commerce animant la nouvelle place publique.
- **Le traitement qualitatif de l'entrée du cœur de ville (îlot est),** en lieu et place de l'actuelle station BP.

Les modalités de la concertation préalable

Après avoir dégagé un consensus sur les options fondamentales du projet du Cœur de ville en concertation avec les Sévriens de 2016 à 2018 et précisé sa faisabilité technique en 2019-2020, une nouvelle phase de concertation s'ouvre.

Cette nouvelle phase de concertation se déroulera sur une période de deux mois et demi : du 1^{er} juillet au 15 septembre 2021. Elle aura pour vocation d'informer les Sévriens sur l'avancement du projet, de les consulter sur les usages et ambiances souhaités pour les nouveaux espaces publics de leur futur centre-ville.

La situation sanitaire que traverse actuellement la France exige le plus grand respect des gestes barrières et la limitation des regroupements publics pour éviter toute propagation du virus de la Covid-19. Les modalités de concertation retenues tiennent compte de ces principes.

Les modalités de cette concertation sont les suivantes :

- L'affichage public de panneaux informatifs au sein du cœur de ville de Sèvres, afin de présenter le projet et la concertation en cours.
- La mise à disposition du public d'un dossier de présentation du projet, consultable à l'Hôtel de ville de Sèvres ainsi qu'en ligne via les sites internet de la Ville et de GPSO.
- La consultation des Sévriens par voie de questionnaire dédié aux usages et ambiances souhaités pour les nouveaux espaces publics du cœur de ville. Ce questionnaire sera transmis par voie postale à tous les Sévriens, à remplir et à retourner à l'Hôtel de ville de Sèvres via une enveloppe T (préaffranchie). Il pourra également être rempli directement à l'Hôtel de ville où des exemplaires seront mis à disposition du public en accompagnement du dossier de présentation du projet. Il sera également accessible en ligne via les sites internet de la Ville et de GPSO.

Compte tenu de la situation sanitaire, le retour des questionnaires papier pourra être soumis à délai particulier, afin de tenir compte d'un temps de latence dans le traitement des bulletins et éviter tout risque de propagation du virus de la Covid-19.

Au terme du processus de concertation, l'EPT GPSO en tirera le bilan par délibération. Par ailleurs, le bilan sera restitué au cours d'un échange direct entre le Maire de la Ville de Sèvres et les Sévriens.

Il vous est proposé d'approuver les objectifs et définir les modalités de la concertation préalable à l'opération du Cœur de ville de Sèvres.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE

Entendu cet exposé ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'urbanisme et notamment les articles L. 103-2 à L. 103-6 et R. 103-1 à R. 103-3 ;

VU l'avis de la commission « Aménagement, Equilibre social de l'habitat, Urbanisme » en date du 22 juin 2021 ;

CONSIDERANT la tenue d'une première démarche de concertation par la ville de Sèvres de mai 2016 à mars 2018 sur le projet du Cœur de ville ;

Le rapporteur entendu ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE les objectifs de l'opération Cœur de ville de Sèvres, définis comme suit :

- La création d'un vaste espace public fédérateur en centre-ville ;
- L'extension et la rénovation du parking Saint Romain, tout en déplaçant sa rampe d'accès afin de libérer de l'espace pour réaliser une nouvelle place publique ;
- La réalisation d'une nouvelle halle de marché au sein du rez-de-chaussée de l'actuel centre administratif ;
- Le traitement qualitatif de l'entrée du cœur de ville.

DEFINIT les modalités de la concertation préalable à l'opération du Cœur de ville de Sèvres qui se tiendra du 1^{er} juillet 2021 au 15 septembre 2021, comme suit :

- L'affichage public de panneaux informatifs au sein du cœur de ville de Sèvres afin de présenter le projet et la concertation en cours ;
- La mise à disposition du public à l'Hôtel de ville de Sèvres et en ligne, d'un dossier de présentation du projet ;
- La consultation des Sévriens par voie de questionnaire dédié aux usages et ambiances souhaités pour les nouveaux espaces publics du cœur de ville. Le questionnaire sera envoyé à tous les Sévriens par voie postale, à retourner par enveloppe T préaffranchie. Il sera également mis à disposition du public à l'Hôtel de ville. Par ailleurs, ce questionnaire sera accessible en ligne sur les sites internet de la Ville de Sèvres et de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest (EPT GPSO).

Au terme du processus de concertation, l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest en tirera le bilan.

AUTORISE le Président ou le Vice-Président en charge de l'aménagement à signer ou prendre tout acte nécessaire en application de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Mmes et MM. les Membres présents ont signé après lecture

Pour extrait conforme

Le Président de l'établissement public territorial



Pierre-Christophe BAGUET

Maire de Boulogne-Billancourt

1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine

Annexe 2

Les supports de la présente concertation
1er juillet au 15 septembre 2021

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON

SÈVRES

VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*

LE QUESTIONNAIRE ET LA CONCERTATION MODE D'EMPLOI

De quoi s'agit-il ?



Le questionnaire est divisé en deux parties :
• La première vous interroge sur votre perception du centre-ville actuel.

• La seconde sollicite votre avis sur le futur cœur de ville et les nouveaux espaces publics créés : l'allée du Marché et la place du 11-Novembre, la place centrale, la place du Colombier.



Ce questionnaire vous est proposé en format papier, ainsi que sous forme dématérialisée sur sevres.fr et seineouest.fr.

Une carte en main pour avoir toutes les infos



Dans ce dépliant figure une carte avec les différents secteurs identifiés pour la concertation ainsi que les enjeux et les propositions de modifications. Elle vous permettra de remplir la partie du questionnaire « votre avis sur le futur cœur de ville ».



Je réponds au questionnaire, et après ?

Vous avez jusqu'au 15 septembre pour compléter le questionnaire en ligne et si c'est un questionnaire papier, le renvoyer à la mairie de Sèvres via l'enveloppe T qui vous est fournie.



À l'issue de cette concertation, la synthèse des réponses au questionnaire vous sera présentée lors d'un échange en direct avec le M. le Maire.

LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION

1^{er} juillet

Démarrage de la concertation

15 septembre

Clôture de la concertation

Fin septembre début octobre

Bilan de la concertation présenté en Conseil Territorial de GPSO et au Conseil Municipal de Sèvres

14 octobre

Échange en direct avec M. le Maire pour un bilan de la concertation

CONTACTS

Hôtel de Ville de Sèvres

54 Grande Rue
92311, Sèvres Cedex

Grand Paris Seine Ouest

2 rue de Paris
92 048, Meudon Cedex

0800 10 10 21

Pour en savoir plus sur le projet, un dossier est consultable en mairie, et vous pourrez trouver des informations complémentaires sur les sites internet de sevres.fr et seineouest.fr



CŒUR DE VILLE DE SÈVRES : CONCERTATION, ACTE 2 !

Votre participation est essentielle !



En mai 2016, une démarche participative de grande ampleur était lancée autour de la reconquête du centre-ville de Sèvres. À la suite de plusieurs ateliers thématiques, de quatre réunions publiques et d'une votation ayant réuni 4 575 Sévriens, une vision partagée du cœur de ville avait émergé.

Cette reconquête largement souhaitée passe par la création d'une nouvelle place centrale, d'une nouvelle halle de marché dans les anciens locaux de La Poste et de la Caisse d'assurance-maladie, au rez-de-chaussée haut du centre administratif, la réalisation d'un nouveau cheminement facilitant la jonction entre la rue de Ville-d'Avray et la rue Pierre Midrin, ou encore la disparition de la station-service... Ces différents éléments constituent les fondamentaux de notre projet, que des études techniques menées en 2019 et 2020 avec Grand Paris Seine Ouest (GPSO) sont venues conforter. Seul le déplacement du commissariat, initialement envisagé, a dû être abandonné.

Avant que ce magnifique projet n'entre dans sa phase opérationnelle et afin de guider nos derniers choix d'aménagement, j'ai tenu à vous consulter à nouveau.

Cette seconde consultation portera plus particulièrement sur les ambiances et usages que vous souhaitez retrouver dans les nouveaux espaces publics que vous arpenterez demain avec vos proches, vos enfants, vos amis.

Un questionnaire à nous retourner est joint à cet effet. Vous le trouverez également en ligne sur le site internet de la ville de Sèvres et de GPSO. De plus, un dossier présentant le projet sera consultable en mairie, de même que sur le site internet de la ville et de GPSO. Je vous retrouverai également lors d'un échange en direct à la rentrée prochaine.

J'en suis bien conscient, ce projet engage Sèvres pour l'avenir ! Continuons à le bâtir ensemble et à faire battre le futur cœur de ville !

Je compte sur vous.

Grégoire de La Roncière
Maire de Sèvres



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

Ensemble,
dessinons notre cœur de ville



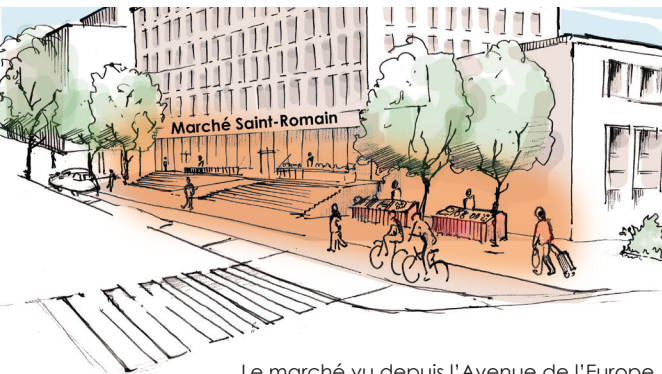
UNE NOUVELLE PHASE DE CONCERTATION : POURQUOI FAIRE ?

Aujourd'hui, à travers un questionnaire, nous souhaitons recueillir votre avis sur la vocation, les usages et les aménagements envisageables pour les principaux espaces publics du cœur de ville. Ces espaces publics vous sont destinés, ce projet est le vôtre. En tant qu'habitant, vous les fréquentez au quotidien. C'est pourquoi votre avis et votre expérience doivent être pris en compte, votre contribution est essentielle !

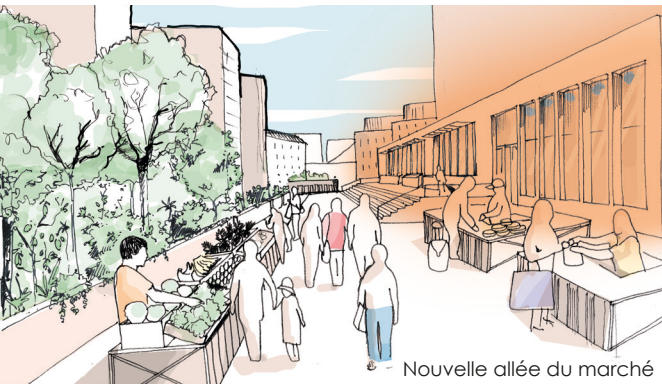
Rappel : les grandes lignes du projet



Place centrale



Le marché vu depuis l'Avenue de l'Europe



Nouvelle allée du marché

Le futur cœur de ville s'organisera autour de deux places, sur deux niveaux :

- un niveau bas dans la continuité de la place du Colombier à l'emplacement de l'ancienne halle de marché,
- un niveau haut en continuité de la place du 11-Novembre agrandie. Les deux places seront reliées par un emmarchement doux.

Une nouvelle halle de marché sera créée au sein du rez-de-chaussée du centre administratif. Lumineuse, cette nouvelle halle sera traversante et permettra de relier le nord au sud du centre-ville. Un espace de restauration y est envisagé.

Se substituant aux espaces actuellement encaissés, une nouvelle allée du marché sera créée à l'arrière du centre administratif. Elle sera au même niveau que la place du 11-Novembre, améliorant l'accessibilité de tous.

Ce nouvel espace, provisoirement nommé « **allée du marché** », pourra accueillir le marché étendu lorsqu'il sera ouvert.

LE FUTUR CŒUR DE VILLE ET LES PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS

Quels usages pour les espaces publics ?
Voici les propositions mises au débat dans le cadre de cette nouvelle phase de concertation.

Le projet prévoit une requalification de l'ensemble des espaces publics du cœur de ville



Ensemble,
dessinons notre cœur de ville

IMAGINONS ENSEMBLE NOTRE NOUVEAU CŒUR DE VILLE

La ville de Sèvres et Grand Paris Seine Ouest (GPSO) ont besoin de votre avis ! Dans la continuité des réunions publiques ayant permis l'élaboration du projet d'aménagement du centre-ville, votre point de vue sur la vocation, les usages et les aménagements envisageables pour les principaux espaces publics nous est primordial. Participez à la concertation et dessinons ensemble notre futur cœur de ville !

Une nouvelle place
pour le cœur de ville



SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



GRAND PARIS
**SEINE
OUEST**

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON

SÈVRES

VANVES
VILLE-D'AVRAY

Ensemble,
dessinons notre cœur de ville

LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION

1^{er} juillet

Démarrage de la concertation

15 septembre

Clôture de la concertation

Fin septembre début octobre

Bilan de la concertation présenté
en Conseil Territorial de GPSO
et au Conseil Municipal de Sèvres

14 octobre

Échange en direct
avec M. le Maire pour un bilan
de la concertation

Un cœur de ville
commerçant et dynamique



SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



GRAND PARIS
SEINE
OUEST

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON

SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

Ensemble,
dessinons notre cœur de ville

RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE 2021

Une concertation pour :

- traiter de l'évolution du marché, de sa nouvelle halle et de la Grande Rue
- penser l'usage de la place centrale
- réfléchir à l'ambiance de la place du Colombier
- s'interroger sur la végétalisation du cœur de ville

Un dépliant du projet et un questionnaire sont distribués dans vos boîtes à lettres. La version digitale du questionnaire est à retrouver sur www.sevres.fr et sur www.seineouest.fr

Un marché accessible
et convivial



SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



GRAND PARIS
**SEINE
OUEST**

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON

SÈVRES

VANVES
VILLE-D'AVRAY

Quels pourraient être les usages de la place du 11-Novembre en dehors des jours de marché ?

.....

.....

.....

Qu'est-ce qui vous plaît le plus sur cette place et que vous jugez essentiel de maintenir dans le cadre du futur projet ?

.....

.....

.....

3

LA FUTURE PLACE CENTRALE

Voir
carte du
dépliant

VOTRE SOUHAIT POUR LA FUTURE PLACE CENTRALE

Quelle serait selon vous l'ambiance générale à privilégier pour la future place ?
Classez vos préférences de 1 à 6 (1 étant votre priorité)

- | | | | |
|--|--------------------------|---|--------------------------|
| • Un espace animé et commerçant | ☐ | • Un espace récréatif et ludique | ☐ |
| • Un espace de repos, agréable pour se poser | ☐ | • Un espace « îlot de fraîcheur » (végétaux, points d'eau, ombre) | ☐ |
| • Un espace agréable pour se promener | ☐ | • Un espace pouvant accueillir des manifestations et des événements | ☐ |

☐ Autre (préciser) :

.....

4

LA FUTURE PLACE DU COLOMBIER

Voir
carte du
dépliant

VOTRE SOUHAIT POUR LA FUTURE PLACE DU COLOMBIER

Comment souhaiteriez-vous que la place du Colombier soit réaménagée ?
Classez vos préférences de 1 à 4 (1 étant votre priorité)

- | | | | |
|---|--------------------------|---|--------------------------|
| • Une petite place de village devant l'église | ☐ | • Une place avec des petits commerces et des cafés | ☐ |
| • Une place agréable pour se reposer (bancs, fontaine...) | ☐ | • Une place "îlot de fraîcheur", ombragée avec des arbres et des points d'eau (ex: miroirs d'eau, brumisateurs, fontaine) | ☐ |

☐ Autre (préciser) :

.....

Qu'est-ce qui vous plaît le plus sur cette place aujourd'hui et que vous souhaitez maintenir dans le cadre du futur projet ?

.....

.....

.....

COEUR DE VILLE: LA RÉFLEXION SE POURSUIT!

Soyez partie prenante du projet, votre avis nous intéresse !

Questionnaire à retourner complété, à l'aide de l'enveloppe T jointe, avant le 15 septembre 2021

VOTRE PERCEPTION DU COEUR DE VILLE ACTUEL

Consignes et mode d'emploi:

Pour chacune des affirmations suivantes, cocher celle qui vous paraît la plus juste.

J'aime m'y balader

☐ Oui, tout à fait ☐ Plutôt oui ☐ Plutôt non ☐ Non, pas du tout

J'y trouve tous les services dont j'ai besoin

☐ Oui, tout à fait ☐ Plutôt oui ☐ Plutôt non ☐ Non, pas du tout

Je le trouve facile d'accès

☐ Oui, tout à fait ☐ Plutôt oui ☐ Plutôt non ☐ Non, pas du tout

J'aime y faire mon marché

☐ Oui, tout à fait ☐ Plutôt oui ☐ Plutôt non ☐ Non, pas du tout

Je m'y sens en sécurité

☐ Oui, tout à fait ☐ Plutôt oui ☐ Plutôt non ☐ Non, pas du tout

Le végétal est suffisamment présent

☐ Oui, tout à fait ☐ Plutôt oui ☐ Plutôt non ☐ Non, pas du tout

La présence de l'eau (fontaines) y est plaisante

☐ Oui, tout à fait ☐ Plutôt oui ☐ Plutôt non ☐ Non, pas du tout

Les enfants prennent plaisir à s'y rendre

☐ Oui, tout à fait ☐ Plutôt oui ☐ Plutôt non ☐ Non, pas du tout

Commentaires:

.....

.....

www.grouperouge.vif.fr - GROUPE ROUGE VIF - 27102 - Avril 2021. Photos: ©AdobeStock - Illustrations: ©CroixMarieBourdon



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

Ensemble,
dessinons notre cœur de ville

Consignes et mode d'emploi du questionnaire : Vous devez classer les propositions suivantes en fonction de vos préférences. Voici un exemple :

Que souhaiteriez-vous privilégier pour votre cœur de ville ? Classez vos préférences de 1 à 4 (1 étant votre priorité)

- | | | | |
|-------------------------------|--------------------------------|------------------------|--------------------------------|
| • Un espace agréable et animé | <input type="text" value="2"/> | • Un espace accessible | <input type="text" value="1"/> |
| • Un espace sécurisé | <input type="text" value="4"/> | • Un espace végétalisé | <input type="text" value="3"/> |

Dans cet exemple, le votant souhaite bénéficier avant toute chose d'un espace accessible, c'est pourquoi il a attribué la première place à l'affirmation « un espace accessible ». A contrario, le votant estime que la recherche d'un espace sécurisé n'est pas la priorité du futur cœur de ville, c'est pourquoi il a attribué la quatrième place à « un espace sécurisé ».

Cet exemple est fictif : le classement est à adapter selon vos avis personnels et selon les différentes questions.

VOS SOUHAITS POUR LE FUTUR CŒUR DE VILLE

PRINCIPES GÉNÉRAUX

1. AMBIANCES DU FUTUR CŒUR DE VILLE

Quels seraient selon vous les éléments à privilégier pour contribuer à l'amélioration de l'ambiance générale du cœur de ville ? Classez vos préférences de 1 à 5 (1 étant votre priorité).

- | | | | |
|---|----------------------|---|----------------------|
| • Privilégier une animation commerciale (marché, commerces) | <input type="text"/> | • Avoir davantage de places de stationnement | <input type="text"/> |
| • Veiller à ce que l'espace soit agréable pour se promener et circuler à vélo | <input type="text"/> | • Aménager des lieux tranquilles, propices au repos et au calme | <input type="text"/> |
| • Créer un espace récréatif et ludique (jeux, tables, manège, etc.) | <input type="text"/> | | |

2. LA PLACE DU VÉGÉTAL DANS LE FUTUR CŒUR DE VILLE

Sous quelles formes aimeriez-vous que le végétal soit développé en cœur de ville ? Classez vos préférences de 1 à 5 (1 étant votre priorité).

- | | | | |
|--|----------------------|---------------------------------------|----------------------|
| • Arbres (en alignement ou en bosquet) | <input type="text"/> | • Jardinières (fleurs, arbres en pot) | <input type="text"/> |
| • Pelouses | <input type="text"/> | • Parterres plantés | <input type="text"/> |
| • Arbustes | <input type="text"/> | | |



Arbres



Pelouse et arbustes



Jardinières, arbustes et parterres plantés

3. LA PLACE DE L'EAU DANS LE FUTUR CŒUR DE VILLE

Êtes-vous favorable à la présence de l'eau ?

- ☐ Oui ☐ Non

Si oui, la privilégier sous quelle forme :

- ☐ Miroirs d'eau ☐ Brumisateurs ☐ Fontaines
- ☐ Autres :
-
-



Miroir d'eau



Brumisateur



Fontaine



LA FUTURE GRANDE RUE

(de la rue de Ville-d'Avray à la place Gabriel Péri)

Voir
carte du
dépliant

VOTRE SOUHAIT POUR CETTE PARTIE DE LA FUTURE GRANDE RUE

Trouveriez-vous intéressant, pour conforter son caractère commerçant, que la rue soit piétonnisée :

- ☐ Tout le temps ☐ Un ou plusieurs jours de la semaine
- ☐ Occasionnellement, quelques jours par an ☐ Pas du tout

Pouvez-vous expliquer votre choix ?

.....

.....

.....

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans cette section de la Grande Rue et que vous souhaiteriez à tout prix maintenir dans le projet futur ?

.....

.....

.....



LA FUTURE PLACE DU 11-NOVEMBRE

Voir
carte du
dépliant

VOTRE SOUHAIT POUR LA PLACE DU 11-NOVEMBRE

Quels aménagements trouveriez-vous intéressants pour la future place du 11-Novembre ? (1 seule réponse possible)

- ☐ Un espace libre pour accueillir l'extension du marché, installée en plein air lors des jours de marché
- ☐ Un espace végétalisé, largement planté
- ☐ Un espace qui privilégie la place de l'eau (fontaine ou autre)
- ☐ Autres :
-

Annexe 3

Les communications réalisées sur le projet du Centre-ville de Sèvres (2016 à 2020)

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



GRAND PARIS
**SEINE
OUEST**

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON

SÈVRES

VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*



Ensemble,
dessinons notre cœur de ville



ÉDITO

LE CENTRE-VILLE DE DEMAIN : ET MAINTENANT, CHOISSISSONS !



Au lendemain de l'appel de l'abbé Pierre et suite au baby-boom de l'après-guerre, il a fallu construire vite. La voiture, devenue bien de consommation ordinaire, s'est imposée dans l'espace urbain dans les mêmes années. Notre centre-ville porte aujourd'hui les traces de cette volonté d'alors de construire et de circuler rapidement.

Voilà des dizaines d'années que les Sévriens rêvent d'un centre-ville rénové, où chacun aurait plaisir à se promener ou à faire ses courses. Un centre-ville embelli, avec plus d'arbres et d'espaces verts, des lieux publics cohérents, facilement accessibles aussi bien à pied qu'en vélo ou en voiture. Ce centre-ville, je vous propose aujourd'hui de le réaliser.

Au terme de plus d'un an et demi de consultations et après quatre réunions publiques qui ont, chacune, réuni de très nombreux Sévriens, un projet fait à présent consensus autour de la place du marché. Il vous est présenté en page 2. Il s'agit d'installer un nouveau commissariat et une nouvelle halle de marché de part et d'autre du centre administratif, et de déplacer dans ce même bâtiment l'actuelle rampe d'entrée du parking Saint-Romain. Une percée piétonne sera également réalisée entre la rue de Ville-d'Avray et la nouvelle place de marché ainsi créée.

Une interrogation subsiste sur l'entrée du centre-ville. La disparition de la station essence est inéluctable, compte tenu de l'évolution des moyens de transport et de l'interdiction à plus ou moins long terme des moteurs thermiques. Deux hypothèses subsistent. La création en lieu et place d'un immeuble ou d'une petite maison. Les avantages et inconvénients de ces deux solutions vous sont présentés en page 3.

Nous proposons à chaque électeur sévrien de se prononcer. Ce projet de ville nous engagera en effet pour de nombreuses années et il est indispensable de connaître votre avis avant que la municipalité ne prenne une décision définitive.

Je vous invite donc à participer nombreux à ce choix, tout au long de ce mois de mars. Le futur centre-ville de Sèvres sera le vôtre.

Grégoire de la Roncière

Grégoire de la Roncière
Maire de Sèvres



PLACE DU MARCHÉ : LE PROJET CHOISI



Dans le scénario choisi, une place centrale est créée là où se déploient actuellement la halle du marché et la rampe d'accès au parking Saint-Romain.

Le marché est déplacé au rez-de-chaussée du centre administratif réhabilité. Cette implantation lui permet de profiter d'une ouverture directe sur la place par une halle vitrée, ainsi que d'une meilleure visibilité depuis l'avenue de l'Europe.

Sur la nouvelle place du marché, un café-restaurant peut s'installer en fond, devant les nouveaux jardins du Vieux Colombier.

Le commissariat s'installe à la place des anciens locaux de la Poste. Un accès à un nouveau parking souterrain de 120 places, directement situé sous le futur marché, est créé sur l'avenue de l'Europe requalifiée, au rez-de-chaussée du centre administratif.

Dans ce scénario, tous les logements sont conservés. La liaison piétonne entre la rue de Ville-d'Avray et la place est facilitée par la création d'un cheminement piéton.

L'espace public derrière le nouveau marché est aménagé en square de quartier, générant une continuité verte jusqu'au jardin de l'église via les jardins du Vieux Colombier.



Vue depuis la rue Pierre Midrin



Vue depuis la rue de Ville-d'Avray

ENTRÉE DU CENTRE-VILLE : QUEL SCÉNARIO CHOISISSEZ-VOUS ?

SCÉNARIO A



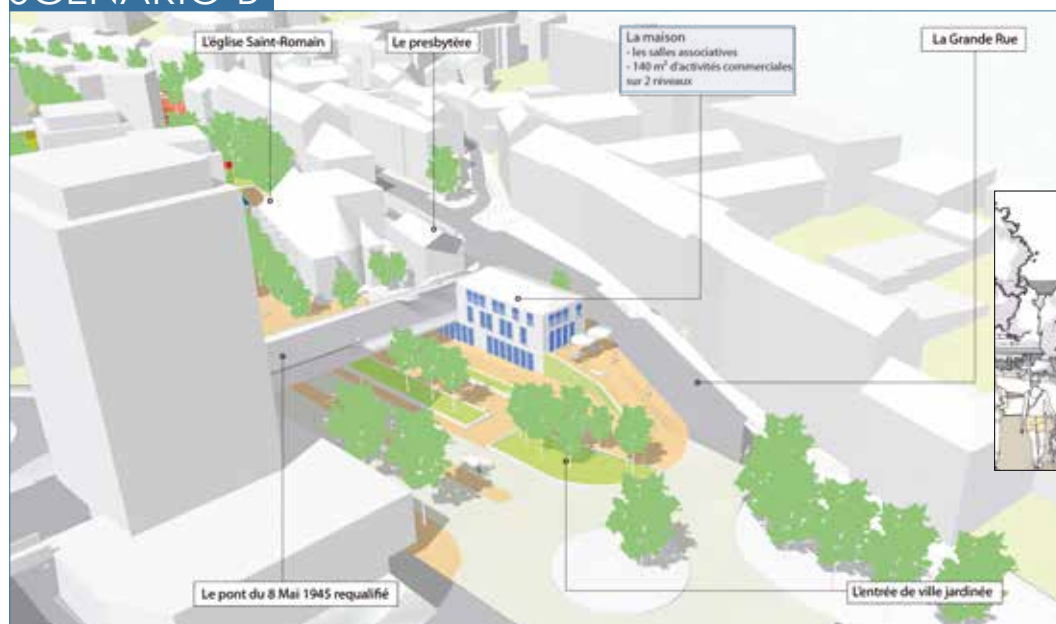
Vue depuis le collège de Sèvres

LE SCÉNARIO A propose la construction d'un « bâtiment de proue » sous forme d'un immeuble de 3 étages, en lieu et place de la station-service et du café. **Ce bâtiment accueille des salles associatives, 19 logements et 250 m² de surface commerciale.**

Le trottoir sur l'avenue de l'Europe est élargi et végétalisé. En parallèle, l'aménagement du passage sous le pont du 8 mai 1945, par la démolition des salles associatives, permet de créer un cheminement piéton agréable et redonne une visibilité sur l'église et le centre-ville. Une continuité

verte se déploie ainsi depuis la mairie jusqu'au jardin de l'église, et au-delà avec la végétalisation de la nouvelle place du marché. Le pont du 8 mai 1945 est également requalifié pour offrir plus de place au piéton.

SCÉNARIO B



Vue depuis le collège de Sèvres

LE SCÉNARIO B propose de même la disparition de la station-service, mais privilégie un petit bâtiment, une « maison » de deux étages. **Cet bâtiment accueille des salles associatives et 140 m² de surface commerciale sur les 2 premiers niveaux.**

On retrouve dans ce scénario des aménagements similaires, avec l'élargissement et la végétalisation de l'espace public sur l'avenue de l'Europe, l'aménagement du passage sous le pont de 8 mai 1945 et la rénovation de ce même pont.

Ce scénario B a un coût plus important pour les finances publiques que le scénario A.

COMMENT PARTICIPER ?

- Tous les électeurs sévriens peuvent donner leur opinion sur les deux projets de l'entrée de ville ;
- Ils choisissent par correspondance au moyen d'une enveloppe T ;
- L'enveloppe est adressée par la Poste, sans timbre ni aucun frais, à l'étude *DE FORCADE & CONTENTIN*, huissiers de justice, qui contrôle toute la procédure afin notamment de s'assurer qu'aucun électeur ne vote deux fois ou que des non électeurs de Sèvres participent ;
- **Le vote a lieu du 1^{er} au 31 mars 2018 à minuit ;**
- Le dépouillement se fait sous contrôle de l'huissier qui a en charge de sécuriser l'ensemble de la procédure de consultation ;
- Les résultats de cette consultation sont publiés après le dépouillement sur le site internet de la ville www.sevres.fr ;
- Les résultats de la consultation sont présentés à la Municipalité qui choisit un des deux scénarios pour l'entrée du centre-ville. Sa décision sera rendue publique dans le journal municipal « Le Sévrien ».

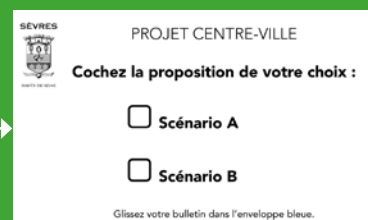
MODE D'EMPLOI

1 - DÉCOUPEZ ET SIGNEZ VOTRE CARTE D'ÉMARGEMENT



2 - CHOISISSEZ LE SCÉNARIO RETENU

SCÉNARIO A
OU
SCÉNARIO B



EN COCHANT LA CASE CORRESPONDANTE SUR LE BULLETIN DE VOTE

3 - GLISSEZ VOTRE BULLETIN DE VOTE DANS L'ENVELOPPE DE COULEUR

4 - FERMEZ L'ENVELOPPE DE COULEUR

5 - GLISSEZ L'ENVELOPPE DE COULEUR ET LA CARTE D'ÉMARGEMENT DANS L'ENVELOPPE T



6 - DÉPOSEZ L'ENVELOPPE T DANS UNE BOÎTE À LETTRES

ATTENTION : RESPECTEZ BIEN LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU VOTE POUR NE PAS VOIR VOTRE VOTE INVALIDÉ.

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

Projet centre-ville



SEVRES.FR

RÉUNION PUBLIQUE

LES PRÉCONISATIONS

COMPTE-RENDU

MERCREDI 8 MARS 2017



Dans le cadre du projet de réaménagement du centre-ville, la Mairie de Sèvres a souhaité engager une démarche de concertation afin d'élaborer avec les Sévriens le centre-ville de demain. Après une phase de diagnostic organisée autour d'une balade urbaine et de deux ateliers avec le comité citoyen, la réunion publique du 6 juillet dernier a permis de restituer le diagnostic engagé par l'Agence CoBe en charge du projet et les grandes orientations identifiées. Cette nouvelle rencontre est l'occasion d'échanger avec les participants sur les différents scénarios proposés pour le réaménagement du centre-ville.

REPRÉSENTANTS DE LA VILLE ET ANIMATEURS

M. Grégoire de la Roncière – Maire de Sèvres

M. Alexandre Jonvel – Architecte associé agence CoBe

Mme Camille Raynaud – Chef de projet agence CoBe

M. Romain Moreau – Chef de projet associé agence TraitClair

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Plus de 300 participants

Introduction

M. LE MAIRE

M. le Maire remercie les participants qui sont venus nombreux. Il rappelle que le réaménagement du centre-ville ne concerne pas uniquement les résidents du centre-ville mais bien l'ensemble des Sévriens. Ainsi, son aménagement devra répondre à l'ensemble des besoins des habitants.

La concertation a débuté en mai dernier afin d'établir un diagnostic partagé. Celui-ci a été présenté lors de la réunion publique du 6 juillet 2016. Des attentes fortes sont ressorties en matière de convivialité et d'accessibilité du centre-ville.

Aujourd'hui, aucun scénario n'est encore arrêté, plusieurs alternatives sont présentées ce soir. Une prochaine réunion publique permettra de présenter le scénario final organisé en phase et budgété.



Synthèse de la présentation

AGENCE TRAITCLAIR

RETOUR SUR LA CONCERTATION

La concertation vise à construire un diagnostic partagé mais également enrichir le travail et les différentes options d'aménagement envisagées par l'agence CoBe. La concertation s'est articulée autour de dispositifs ouverts à tous et le comité citoyen qui rassemble une trentaine de membres issus du monde associatif et des différents quartiers de Sèvres.

Les premiers scénarios ont été travaillés dans le cadre du comité citoyen entraînant des évolutions des propositions initiales.

La concertation s'est déroulée autour de deux grandes phases : le diagnostic et les préconisations afin de suivre au mieux l'avancée de l'étude urbaine. 4 ateliers successifs ont eu lieu avec le comité citoyen. La boîte mail dédiée au projet a permis de recueillir de nombreux avis sur les 4 scénarios initiaux.

AGENCE COBE - TRAITCLAIR

La présentation s'est effectuée dans une dynamique d'aller retour entre l'explication des scénarios et le retour sur l'avis des participants. Celui-ci est indiqué en italique.

LES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS ET AVIS DES PARTICIPANTS

ENJEUX & DÉROULÉ DE LA DÉMARCHE

Les différents scénarios ont été construits à partir des enjeux identifiés pour le centre-ville. L'objectif est de redonner une identité commune au centre-ville de Sèvres tout en créant un espace public fédérateur et significatif. Il s'agit de retrouver une place du village capable d'accueillir des manifestations. Le but est aussi de recréer un lien facilité entre l'avenue de l'Europe et la Grande Rue. Les traversées sont aujourd'hui labyrinthiques.

L'objectif est de mettre en valeur les entrées du centre-ville depuis Paris mais aussi depuis la rue de la Ville d'Avray ou Pierre Midrin. La pacification du centre-ville passe également par la question de l'aménagement de la RD 910. En ce sens, des échanges sont en cours avec le conseil départemental afin de coordonner leur projet avec celui de réaménagement du centre-ville pour les inscrire en cohérence.

La démarche de concertation s'est articulée autour de la présentation de 4 scénarios initiaux au comité citoyen. Celui-ci a fait ressortir un scénario privilégié mais avec des améliorations souhaitées.

Chaque scénario prévoit :

- la création d'une place.
- l'implantation de nouveaux logements.
- la restructuration du marché.
- l'implantation de nouveaux commerces en rez-de chaussée afin de compléter l'offre existante.

- la revalorisation des espaces publics.

Des options sont également à l'étude indépendamment des scénarios. Une étude est en cours par le bailleur I3F pour la réhabilitation de cet immeuble et de la place rouge. La reconfiguration de la passerelle est également envisagée quel que soit le scénario, il s'agit notamment d'y redonner plus de place aux piétons.

La galerie du théâtre fait l'objet d'une étude lancée par la ville en parallèle. Elle présente une forte complexité technique, juridique et en terme de sécurité incendie qui nécessite des études complémentaires.

LES PREMIERS SCÉNARIOS

LE SCÉNARIO 1 "PLACETTE SUD"

Le scénario 1 prévoit la construction d'une placette sud de 1250 m². La rampe du parking public et le commissariat sont détruits afin de créer cet espace public. Un nouveau bâtiment est construit à l'emplacement du commissariat afin d'intégrer une nouvelle rampe d'accès pour le parking public et un linéaire commercial bordant la placette.

La placette sud se poursuit jusqu'à l'entrée de la rue Pierre Midrin à travers une cohérence des espaces publics. Le marché est restructuré et sa façade est travaillée. Le toit du marché reste un square public.

- *Les participants estiment que l'espace public proposé est trop restreint et qu'il est dommage de construire à nouveau un bâtiment à l'emplacement actuel du commissariat. Ce scénario change peu de chose au centre-ville actuel bien que le maintien des services publics et administratifs soit apprécié. Le bâtiment situé à la place de la station-service semble trop haut pour certains participants. Il risque de dissimuler l'église située juste derrière.*

LE SCÉNARIO 2 "L'AXE EST-OUEST"

Ce scénario s'organise autour de la création d'une place linéaire le long de l'avenue de l'Europe. La rampe du parking public, le commissariat et le centre-administratif sont détruits. Deux immeubles d'habitations viennent border cette place linéaire et accueillent des commerces en rez-de-chaussée. Les traversées entre l'avenue de l'Europe et la Grande Rue sont facilitées.

Le bâtiment du marché est transformé avec une extension du parking actuel et l'implantation en façade du commissariat. Le marché, quant à lui, se développe avec des étals extérieurs sous forme d'un mail.

- *Les participants estiment que ce scénario permet de créer un espace public conséquent et ils soulignent l'importance de la nouvelle continuité nord/sud créée. L'espace public envisagé semble trop linéaire et lié à la départementale. Il est soumis à ses nuisances : sonores, pollution. Les participants souhaitent une véritable place de centre-ville.*

LE SCÉNARIO 4 "LA PLACE OUEST"

Ce scénario envisage la création d'une place ouest. Un immeuble d'habitation vient s'adosser au bâtiment du marché actuel. Celui-ci est transformé en commissariat. Le marché est relocalisé.

Des commerces sont implantés en rez-de-chaussée afin de border cette nouvelle place. Une halle de plein vent est créée, elle permet d'accueillir des événements ou encore le marché en plein air afin d'animer cette place.

- *Les participants estiment que l'espace public créé est significatif. Néanmoins, le lien avec la place du Colombier et l'église est limité. La place créée est décalée par rapport à la rue Pierre Midrin ce qui limite les continuités commerciales. Le square du Dr Charles Odic et*

l'espace de jeux au-dessus du marché disparaissent.

LES SCÉNARIOS PRIVILÉGIÉS

LE SCÉNARIO 3 "L'AXE NORD-SUD"

Ce scénario est celui qui a reçu le plus d'avis favorables. Il prévoit la démolition du commissariat, du centre administratif et de la rampe du parking public. Un immeuble d'habitat est construit à l'angle de la place. Une extension du parking souterrain actuel est prévue sous la place. L'accès au parking est organisé par une nouvelle rampe au sein de l'immeuble.

Ce scénario crée une vaste place centrale avec un léger dénivelé afin de gérer la topographie du centre-ville.

- *Les participants ont donc apprécié ce scénario. Ils ont souligné tout de même le manque d'engagement sur le bâtiment du marché et l'absence de lien entre la place créée et la place du Colombier.*

Ce scénario a été approfondi et a donné lieu à deux nouvelles alternatives. Celles-ci ont été présentées au comité citoyen.

LE SCÉNARIO 3.1 "LA NOUVELLE HALLE"

Ce scénario propose d'intervenir sur une partie de la halle du marché actuelle. Ainsi, une partie du marché serait détruite afin de construire une nouvelle halle dotée d'une architecture plus contemporaine. Ce scénario nécessite de travailler finement la question du nivellement dans les espaces publics. La relation avec la place du Colombier est plus évidente, celle-ci serait requalifiée.

- *Les membres du comité citoyen estiment que cette nouvelle continuité est intéressante. Il s'interroge sur la superficie du marché intérieur. En effet, il est important de maintenir les installations nécessaires pour les commerçants qui ont besoin de réfrigérateurs. La halle pourrait être transparente.*

LE SCÉNARIO 3.2 "LE JARDIN DE L'ÉGLISE"

Ce scénario propose de démolir l'ensemble du bâtiment du marché et du carrefour bio afin de créer des espaces publics généreux. Le lien entre la place, l'avenue de l'Europe et la Grande Rue est plus important. Le marché se développe entièrement en extérieur. Le fond de place est animé par un jardin qui pourrait accueillir des jeux pour enfants par exemple. La relation est également fluide avec la place du Colombier.

- *Les participants ont souligné que la réalisation d'un tel espace public est une démarche ambitieuse. Le déplacement du carrefour bio permettrait de créer de nouvelles porosités. Néanmoins, ils s'interrogent sur l'occupation et l'animation de ce vaste espace public. Ils craignent également que la fréquentation du marché baisse s'il est uniquement en extérieur. Ainsi, il semble important d'avoir quelque chose au milieu de la place pour l'animer : halle, kiosque...*

LE SCÉNARIO 5 "LA PLACE INTÉRIEURE"

Le scénario 5 prend le contre-pied des autres propositions. L'idée était ici de conserver le centre administratif et de démolir la halle actuelle du marché. Le rez-de-chaussée du centre administratif est restructuré afin qu'il soit à niveau. Le marché est implanté au rez-de-chaussée et devient ainsi visible depuis l'avenue de l'Europe. Les commerçants qui ont besoin d'un étal frigorifique sont à l'intérieur alors que les autres sont à l'extérieur. Un jardin est créé en fond de place. Cette proposition permet de maintenir le centre des impôts. Le commissariat, quant à lui, serait réimplanté à l'emplacement de l'ancienne poste.



AGENCE COBE

Des zooms ont été faits sur certains éléments de projet. Ces derniers sont à considérer indépendamment du projet global.

LES ZOOMS

L'ENTRÉE DE VILLE

L'un des objectifs est de marquer l'entrée du centre-ville. Il est envisagé de supprimer la station-service et de déplacer les salles paroissiales et le transformateur. La suppression du stationnement sur la passerelle permet également de l'alléger et ainsi de souligner les perspectives sur l'église. Deux alternatives sont proposées ensuite :

- L'implantation d'un petit bâtiment avec quelques commerces en rez-de-chaussée et des logements.
- Un bâtiment plus conséquent qui permet tout de même de conserver les vues sur l'église. Il amorce le centre-ville à l'image de l'immeuble de l'autre côté qui vient terminer l'îlot.

LA PASSERELLE

Le bureau d'étude spécialisé dans les circulations estime qu'il est nécessaire de maintenir la circulation dans le sens nord-sud. Ainsi, la circulation sud-nord quant à elle pourrait être supprimée afin de laisser une large place aux piétons et aux vélos. Cette solution permet également de maintenir le passage actuel des bus.

LE STATIONNEMENT

Les différents scénarios proposent d'étendre le parking public du marché sous le nouvel espace public. 83 places de stationnement supplémentaires peuvent ainsi être créées.

Les nouveaux logements créés ont leur propre stationnement souterrain. Le parking de l'Europe constitue un potentiel important pour se stationner mais il manque de visibilité. Le conseil départemental n'est pas opposé au changement des accès de ce parking.

LA GRANDE RUE

L'idée de piétonniser la Grande Rue avait été évoquée lors de la balade urbaine. C'est une rue agréable et qui fonctionne plutôt bien. La piétonnisation d'un tel axe nécessite de supprimer des places de stationnement et pourrait réduire l'attractivité des commerces existants, c'est pourquoi cette alternative n'est pas envisagée. En revanche, une piétonnisation ponctuelle lors de certaines manifestations pourrait être envisagée.

LA RD 910

Le projet de réaménagement de la RD 910 prévoit en l'état un nombre de traversées piétonnes réduit et peu d'espaces redistribués aux piétons. Le stationnement dans la contre allée engendre une importante consommation de l'espace. Ainsi, l'agence CoBe propose notamment de :

- Privilégier un stationnement longitudinal.
- Homogénéiser les matériaux utilisés avec ceux du centre-ville.
- Avoir uniquement une voie de circulation dans chaque sens afin d'agrandir les pistes cyclables.
- Augmenter le nombre de passages piétons

Temps d'échange

Afin de faciliter la lecture, les questions des participants et les réponses, ont été regroupées par thématiques.

ACCESSIBILITÉ ET STATIONNEMENT DES VÉHICULES MOTORISÉS

- > Je vous remercie pour la présentation réalisée, c'est un travail de fond que vous faites sur le centre-ville. Je souhaite rappeler que Sèvres a pour particularités d'avoir des coteaux. Les habitants des coteaux descendent peu en centre-ville à pied ou à vélo. Le dénivelé rend la chose compliquée et longue. Par ailleurs, Sèvres dispose de deux gares avec entre 6 et 8 trains par heure pour aller à Paris ce qui rend le centre-ville non concurrentiel. Les habitants des coteaux ne vont pas en centre-ville car ils ont peur de ne pas pouvoir se stationner. Afin de dynamiser le centre-ville, il va falloir plus de 36 places de stationnement supplémentaires.
- > Le parking souterrain est une bonne idée mais je voulais souligner que les parkings souterrains sont beaucoup plus chers que les places de stationnement dans la rue. Le coût des parcmètres est un point important. Les habitants du centre-ville représentent environ 7 000 habitants et les autres Sévriens habitent loin dans les coteaux.
- > Je vis sur les coteaux et je rappelle que mes voisins ne viennent pas faire leurs courses en centre-ville. Lorsque les parkings sont éloignés, nous ne venons pas. Il faut faire attention à ne pas toucher à la station-service : où vas t'on chercher notre essence ? Mettre la passerelle en sens unique risque d'augmenter les problèmes de circulations qui sont déjà prégnants. Le commissariat quant à lui doit rester au sein du centre-ville.
- > Je suis copropriétaire du parking de l'Europe et il reste encore beaucoup de places de stationnement. Un ascenseur permet ensuite d'accéder à la rue Pierre Midrin. Il faut revenir à ce qui était prévu en 1970 et optimiser le parking existant.
- > Tout le monde n'a pas les moyens d'avoir un abonnement de stationnement qui coûte 77 euros par mois. Le stationnement est devenu payant au niveau de la rue Lecointre. Est-ce que ce ne serait pas possible d'avoir des tarifs pour les résidents du centre-ville ? Nous sommes obligés de nous garer très loin.
- > Paris est maintenant une catastrophe en matière de circulation. L'usage de la voiture c'est une réflexion à long terme. La voiture va finir par être électrique et il n'y aura pas de problème.
- > Une navette électrique depuis les coteaux afin d'accéder au centre-ville, n'est-ce pas envisageable ?

Alexandre Jonvel explique que la question du stationnement a été étudiée par le bureau d'étude dédié. Pour l'instant, chaque scénario propose une extension du parking du marché avec la création d'un niveau supplémentaire. La rampe d'accès serait intégrée au nouveau bâtiment. Un second niveau serait réalisable mais très coûteux à cause de la nappe phréatique présente sous la place. Au début, l'idée était de proposer plus de stationnement mais cela représente des coûts importants. Le maintien du centre administratif est également une solution afin de maintenir les équilibres budgétaires.

Le réaménagement de la passerelle engendre la suppression de quelques places de stationnement. Celles-ci sont compensées par l'extension du parking du marché. Il faut aussi rappeler que le parking de l'Europe contient en moyenne 110 places de stationnement vacantes. Il connaît environ 25% de vacance. L'idée est donc de favoriser de nouvelles pratiques en rendant l'offre actuelle plus lisible.

M. le Maire précise que la question des deux niveaux de parkings sera étudiée au regard de l'équilibre budgétaire de l'opération. Il explique que les parkings sont actuellement en délégation de services publics jusqu'en 2021. Il n'y aura donc pas de modifications tarifaires avant cette date-là. Cette délégation a permis la rénovation du parking

de l'Europe. La création d'un parking sur un ou deux niveaux ne sera pas envisageable avant cette date-là. Afin de créer un parking souterrain, il est nécessaire de dégager des surfaces actuellement loties.

Il n'existe pas de tarif préférentiel pour les résidents en matière de stationnement sur le centre-ville. Il s'agit de maintenir une rotation efficace des véhicules afin que les non-résidents puissent venir se garer à proximité des commerces.

L'ENTRÉE DU CENTRE-VILLE ET LA STATION-SERVICE

- > *L'immeuble de 6 étages proposé à la place de la station-service ne me semble pas adéquat. Qu'en est-il de la réhabilitation de la galerie du théâtre ?*
- > *Il me semble regrettable d'enlever la station-service. Celle-ci comprend des services associés : nettoyage, garage, produits, qui constituent une plus-value. Où ira-t-on chercher l'essence ?*
- > *Pourquoi envisagez-vous de construire de nouveaux bâtiments ? Ce n'est pas nécessaire. L'immeuble au niveau de la station-service va dissimuler la vue sur l'église et la nouvelle halle. La raison voudrait qu'on réutilise le centre administratif pour le commissariat et le marché.*
- > *Est-ce que tous ces projets ont tenu compte des impacts sur la solidité de l'église ?*
- > *Les bâtiments présentés ne répondent pas à la volonté de dégager les vues sur l'église ? N'est-il pas possible d'avoir une station-service réhabilitée ?*
- > *Si l'on construit un bâtiment à l'entrée du centre-ville, cela va masquer l'église. Je pense que le scénario sur lequel il faut aboutir est un mixte entre les différentes propositions. Je rappelle que l'entrée du centre-ville commence pour moi au niveau du SEL.*
- > *Cela me gêne que l'on parle d'entrée de ville au niveau de l'église alors que l'entrée de Sèvres s'effectue en amont.*
- > *Est-ce que vous avez étudié la suppression de la passerelle ?*
- > *Pourquoi piétonniser le pont ?*

M. le Maire rappelle que la question de la station-service est un arbitrage à prendre : laisse-t-on une station-service à l'entrée du centre-ville ? D'autres existent à Chaville, au niveau de la porte de Saint-Cloud, sur la route de la côte des Gardes. Il s'agit avant tout de valoriser l'église et donc de prévoir quelque chose de qualitatif. Des travaux commenceront en octobre afin de consolider l'église, ils dureront deux ans.

La parcelle BP est une propriété de la ville. Ainsi, tout aménagement devra être conforme à la volonté municipale.

Quant à la suppression de la passerelle ce n'est pas possible pour l'instant. Au vu des flux existants, ce ne serait pas raisonnable. Par contre supprimer la circulation dans un sens c'est possible.

Alexandre Jonvel ajoute que l'équipe est vigilante quant à la solidité de l'église. Des sondages ne sont pas réalisés au stade de l'étude urbaine, mais par contre lors de l'étude d'impact, cette question sera traitée spécifiquement.

La passerelle reste utile aujourd'hui. Beaucoup d'enfants passent par-là à pied. Une ligne de bus y passe et le trafic reste important dans un sens. Néanmoins, il est possible de supprimer les flux du sud vers le nord.

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RD 910

- > *Qu'en est-il des travaux de la RD 910 ? À Chaville, le nombre de place de stationnement conservé est finalement moindre par rapport au projet présenté initialement. Pour les courses courtes, c'est plus pratique d'avoir du stationnement aérien. Quelles informations avez-vous de la part du département ? Pouvez-vous vraiment échanger ?*
- > *Nous entendons parler de la voie royale depuis 23 ans, quand est-ce que l'étude sera terminée ? Et après quand seront envisagés les travaux ?*

Alexandre Jonvel précise que l'équipe de CoBe a rencontré le département à deux reprises. Cela a permis de les informer de l'étude en cours

sur le centre-ville mais aussi d'accorder les deux projets pour favoriser une cohérence. Le projet n'est pas encore abouti mais de véritables échanges sont en cours.

M. le Maire explique que le département a partagé la RD 910 en plusieurs tronçons. Sur le premier tronçon qui se situe au niveau du parc de Saint-Cloud le lancement des travaux est prévu au début de l'année 2019 avec une livraison en 2020. Il s'agit de créer un mail piéton et vélo de l'autre côté du mur, celui-ci est abattu. Ce cheminement s'effectuera à l'intérieur du parc actuel. Ces travaux sont estimés à 7 millions d'euros et la ville participe à hauteur de 910 000 euros. Pour le reste de l'axe, le travail est encore en cours. La concertation préalable a eu lieu avec le département et une enquête publique est à prévoir juste après l'été. Les travaux sont envisagés plutôt pour fin 2019. Le budget prévu pour ces travaux est de 25 millions d'euros sur la ville. Ils sont pris en charge par le département.

LES DÉPLACEMENTS DOUX

- > *De l'argent va être dépensé pour des places de stationnement mais il existe aussi des gens qui vivent en centre-ville. Ne peut-on pas dépenser de l'argent pour sécuriser les déplacements en vélo. Il ne faut pas oublier que plus on crée de routes, plus il y a de voitures.*
- > *La Grande Rue ne peut-elle pas être piétonnisée ? C'est un parking à ciel ouvert. Ne peut-on pas empêcher le stationnement sur une portion de la rue ?*
- > *Est-ce que c'est possible de rapprocher les coteaux du centre-ville ? Pourquoi pas via un escalator ?*

M. le Maire rappelle qu'il faut faire de la place aux piétons, aux vélos et à la voiture. La proposition d'escalier mécanique avait été faite par le Maire mais ce n'est pour l'instant pas la priorité.

LE MARCHÉ

- > *Je fais partie du comité citoyen. Je suis favorable au scénario 3 mais quelques modifications me semblent nécessaires. Le marché proposé est un peu trop petit je pense. Je suis favorable au maintien du centre administratif avec une réhabilitation afin notamment d'y intégrer le commissariat à la place de l'ancienne poste.*

Alexandre Jonvel précise qu'il est souvent difficile d'arbitrer entre marché couvert et extérieur. Les deux solutions existent et sont attractives. Il est avant tout nécessaire de maintenir des installations frigorifiques pour les commerçants y compris au sein d'une halle de plein vent. Les commerçants du marché ont notamment expliqué que lors des travaux de la halle actuelle il y a quelques années, ils avaient connu une hausse de leur chiffre d'affaire en étant à l'extérieur. Le but est surtout de proposer un marché plus visible et attractif. Rapprocher le marché de l'avenue de l'Europe lui permet d'avoir une position attractive en matière de commercialité.

M. le Maire ajoute que l'équipe chargée de l'étude comprend notamment une agence spécialisée sur les commerces. Si il est envisagé de modifier le marché actuel c'est afin de garantir une commercialité supérieure à l'actuelle.

LES ESPACES PUBLICS

- > *Afin d'agrandir cette place, est-il possible de déplacer l'entrée actuelle du parking plus à droite et de la faire moins large ?*
- > *Que faites-vous également des personnes âgées ? Le centre-ville est peu accessible. Ils ont besoin de se garer à proximité.*
- > *Notre centre-ville est déjà marqué par une place devant la mairie et une place devant le collège. Ces espaces ont été réaménagés. Pourquoi considère-t-on que le centre-ville est une île entourée de circulation ? Pourquoi faire une place alors que nous avons déjà tous les éléments de la sociabilité en ville : mairie, collège, église... ?*

- > Pourquoi voit-on des marches sur vos croquis ?
- > Est-ce qu'il y a un restaurant de prévu ?
- > Qu'est-il prévu au niveau du square Charles Odic ? Est-ce qu'il est prévu des aménagements pour les enfants ?

Alexandre Jonvel revient sur la question de l'accessibilité. Le centre-ville est aujourd'hui peu accessible pour les personnes à mobilité réduite. Les rampes et les escaliers sont nombreux. L'altimétrie entre l'avenue de l'Europe et la rue de la Ville d'Avray est la même. Il est donc possible de remettre cet espace à plat et d'améliorer l'accessibilité par le traitement des matériaux.

À l'origine de la mission, le périmètre de réflexion était plus étroit. Celui-ci a été élargi suite à la concertation puisque les participants ont expliqué que le centre-ville s'étend jusqu'au SEL et à la médiathèque. Lors de la balade urbaine, le manque de convivialité du centre-ville est ressorti. Il n'existe pas de terrasses de cafés ou de square ensoleillé.

Les espaces situés devant la mairie et le collège sont plutôt des parvis. Il semble important de positionner un espace public majeur afin d'avoir un lieu de convergence. Il est nécessaire d'avoir une place ouverte, traversante bordée par des éléments qualitatifs : le marché, des commerces, des espaces verts. C'est la clé de réussite d'un centre-ville pour tous.

La place des enfants en centre-ville est un point important. Le square Charles Odic est toujours à l'ombre donc les aménagements avec des jeux pour enfants sont plutôt envisagés à d'autres endroits.

L'HABITAT

- > Pourquoi faut-il construire des immeubles de logements dans le centre-ville de Sèvres ?
- > Qu'est-il prévu au niveau du bâtiment I3F et de la place rouge ?
- > Pourquoi garder le bâtiment près du carrefour ?
- > Le centre-ville a déjà été remanié il y a longtemps et 25 ans ont été nécessaires afin qu'il se renouvelle. Je crains la puissance des promoteurs, comment peut-on les contraindre à s'inscrire dans leur environnement urbain ?

M. le Maire précise que la construction de logements au sein du centre-ville répond à un enjeu économique. Il n'est pas obligatoire de construire mais il est nécessaire de regarder l'équilibre économique de cette opération. C'est aussi une opportunité pour avoir de nouveaux habitants qui viendront aussi animer et alimenter les commerces présents.

Alexandre Jonvel explique qu'il n'est pas envisagé de démolir des bâtiments comprenant de nombreux logements. I3F participe à la démarche. Une requalification des façades est envisagée avec une réhabilitation lourde.

Le projet devra être conforme au PLU.

LE CENTRE ADMINISTRATIF

- > Je viens d'arriver à Sèvres, j'ai une voiture, un vélo et j'habite en centre-ville. J'ai eu du mal à trouver une place de stationnement à louer. Vous évoquez la possible démolition du centre administratif, j'y habite, je viens d'y acheter un appartement. Il faut garder ce bâtiment.
- > Le scénario 5 est séduisant. Le centre administratif avec le centre des impôts est conservé. Ce serait dommage de ne pas le garder.

Alexandre Jonvel rappelle qu'il existe 6 logements au sein du centre administratif. Il semblait important de proposer des scénarios contrastés. Finalement, le scénario choisi reprendra les qualités des différents scénarios présentés.

Il est nécessaire de créer une extension du centre administratif si l'on souhaite y intégrer le marché sinon la surface n'est pas assez importante.

M. le Maire précise que la ville souhaite maintenir le commissariat au sein du centre-ville, c'est pourquoi il est important de pouvoir maintenir des locaux adaptés à celui-ci.

LES SALLES ASSOCIATIVES

- > Les salles situées sous le pont du 8 mai 1945 accueillent des activités. Où allez-vous retrouver des surfaces correspondantes pour maintenir ces activités ?
- > N'est-il pas possible d'installer au sein du centre administratif les salles associatives du quartier du théâtre qui sont inaccessibles, ainsi que les salles paroissiales ?

M. le Maire explique que des discussions ont lieu avec le curé concernant les salles situées sous le pont. Il sera nécessaire de restituer les mêmes surfaces à proximité de l'église. Néanmoins, leur emplacement n'est pas encore arrêté.

Le centre administratif n'est pas extensible. Il ne sera pas possible de tout y mettre : commissariat, salles associatives et paroissiales. Des travaux vont être engagés sur la galerie du théâtre afin de la rendre plus qualitative et deux nouvelles salles vont être aménagées.

LE COÛT DU PROJET

- > Nous n'avons pas encore assez parlé du financement.
- > Quel est le coût des différents projets et le financement correspondant ? Quel sera l'impact sur les impôts locaux d'un tel projet ?

M. le Maire explique que le scénario 5 a émergé récemment il n'est donc pas encore chiffré. Le scénario 3 avec une nouvelle halle nécessiterait une participation de la ville de 19 millions d'euros. Pour le scénario du « Jardin de l'Eglise », le déficit s'élèverait à 21 millions. La conséquence sera nulle sur les impôts, ils n'augmenteront pas. Il s'agit de trouver des recettes pour financer cette opération.



CONCLUSION

M. LE MAIRE

M. le Maire remercie les participants d'être venu si nombreux. Il rappelle qu'une nouvelle réunion publique aura lieu afin de présenter le scénario privilégié avec des éléments de phasage. Celle-ci se tiendra juste avant ou après l'été.



Le périmètre du projet concerne essentiellement l'îlot délimité par la Grande rue et l'Avenue de l'Europe.

Urbanisme

L'avenir de notre centre-ville

Le centre-ville, délimité par la Grande rue et l'avenue de l'Europe, est le cœur vivant de Sèvres.

De nombreuses activités se sont développées, au fil des ans, autour de l'église Saint-Romain, érigée dès le XII^e siècle. Dans les années 60 et 70, des immeubles d'habitation de grande hauteur y ont été construits pour répondre aux besoins d'une population alors en forte augmentation. En parallèle, le comblement du ru de Marivell et la construction de la passerelle faisaient la part belle à l'automobile selon les standards de l'époque. Le réaménagement du centre-ville est un enjeu majeur pour le dynamisme actuel et futur de Sèvres. Contraint par une topographie de vallée, il présente une architecture hétéroclite dont les espaces publics sont difficilement lisibles. À ce titre, la requalification de l'avenue de l'Europe, menée par le département, ouvre une pé-

riode propice à une réflexion plus large afin de doter notre ville d'un espace public central plus convivial. Les commerces variés qui bordent la Grande rue ainsi que le marché Saint-Romain proposent une offre diversifiée et attractive tout au long de l'année. Une

Le réaménagement du centre-ville est un enjeu majeur pour le dynamisme de Sèvres.

rénovation du centre-ville doit tenir compte de cette dynamique afin de mieux valoriser cet atout. La ville vient d'engager une étude urbaine menée par l'agence d'urbanisme CoBe afin de faire émerger les potentialités de son centre-ville. Dans un premier temps, l'équipe d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes va réaliser un diagnostic. Il doit mettre en évidence

les enjeux d'aménagement à l'échelle du quartier : la mobilité, les espaces publics, les liens à créer avec les quartiers limitrophes, la programmation qui doit combiner, logements, équipement, commerces entre autres.

Ces thèmes sont au cœur de la vie des habitants et des usagers. Quelle identité pour ce quartier ? Quel avenir pour le marché ? Comment renforcer les connexions entre les quartiers ? Quelle offre complémentaire en termes de commerces et d'habitats ? Quels espaces publics valoriser ? Autant de questions auxquelles cette étude doit répondre en se nourrissant d'une analyse technique, mais aussi des éléments issus de la concertation avec les Sévriens que la ville s'approprie à engager, accompagnée par l'Agence Traitclair.

La concertation

Un préalable indispensable

Dessiner l'avenir du centre-ville est avant tout une démarche collective.

Consciente que les Sévriens ont une expérience du lieu qui mérite d'être valorisée, l'équipe municipale souhaite associer dès maintenant les acteurs locaux, habitants, commerçants et usagers. La concertation s'articulera autour d'événements ouverts à tous et d'ateliers réservés aux membres d'un comité de suivi citoyen composé de 10 parties prenantes qualifiées et de 20 volontaires citoyens qui s'engageront à suivre l'ensemble des actions.

Vous souhaitez en faire partie ? Envoyez un mail à centre-sevres@traitclair.fr
En termes de calendriers, la phase de diagnostic, composée d'une balade urbaine

ouverte à tous et de deux ateliers, donnera la possibilité à chacun de partager les atouts et dysfonctionnements du quartier. Les participants seront amenés à s'exprimer sur la façon dont ils vivent le quartier, les enjeux et attentes vis-à-vis du projet. À la rentrée, une seconde phase portera sur les préconisations. Des scénarios et des points précis du projet seront soumis à débat lors de deux ateliers. Enfin une réunion publique de restitution, présentera le projet final et clôturera la concertation. Le Comité sévrien du développement durable sera systématiquement associé à chaque étape du projet.



La balade urbaine permet de témoigner in situ des problèmes rencontrés.

Aménagement de la Voie Royale

Concertation du 23 mai au 23 juin

Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine lance une concertation préalable sur le projet d'aménagement de la voie royale (route départementale 910). Le projet départemental est présenté dans les mairies de Chaville et Sèvres et sur www.hauts-de-seine.fr.

Le public est invité à s'informer et à donner son avis sur les registres disposés dans les deux mairies, ou par email sur voirie@hauts-de-seine.fr.

L'objectif du département est d'aménager la RD 910 en un boulevard urbain (une voie par sens) de qualité et sécurisé pour l'ensemble des usagers en valorisant les circulations douces sur l'ensemble de la voie royale. Le projet vise également à renforcer l'attractivité des centres-villes (commerces et services de proximité). Le Département va également prendre soin de l'aménagement paysager aux abords de la voie royale pour améliorer le cadre de vie des habitants et des riverains.



Informations pratiques

Présentation du projet dans les mairies de Chaville et Sèvres
voirie@hauts-de-seine.fr
www.hauts-de-seine.fr
Réunion publique
samedi 11 juin à 11h
Hôtel de ville, 54, Grande-Rue, Sèvres

Comment participer

Phase diagnostic – mai à juillet 2016

Le diagnostic partagé avec les habitants et usagers est l'occasion de partager sur l'état initial et les potentialités du site.

Samedi 21 mai à 10 h 30

Balade urbaine, retrouver nous devant l'église Saint-Romain.
(Ouverte à tous, sur inscription centre-sevres@traitclair.fr)

Jeu 2 juin à 20 h en mairie

Atelier n°1 : Commerces, services et équipements : quelle attractivité pour le centre-ville de Sèvres ?
(Comité de suivi citoyen)

Mercredi 15 juin en mairie

Atelier n°2 : Usages, espaces publics, déplacements et paysage : quel cadre de vie pour demain ?
(Comité de suivi citoyen)

Mercredi 6 juillet à 20 h 30 au Sel

Réunion publique de partage du diagnostic
(Ouverte à tous)

Phase préconisation – septembre 2016 à avril 2017

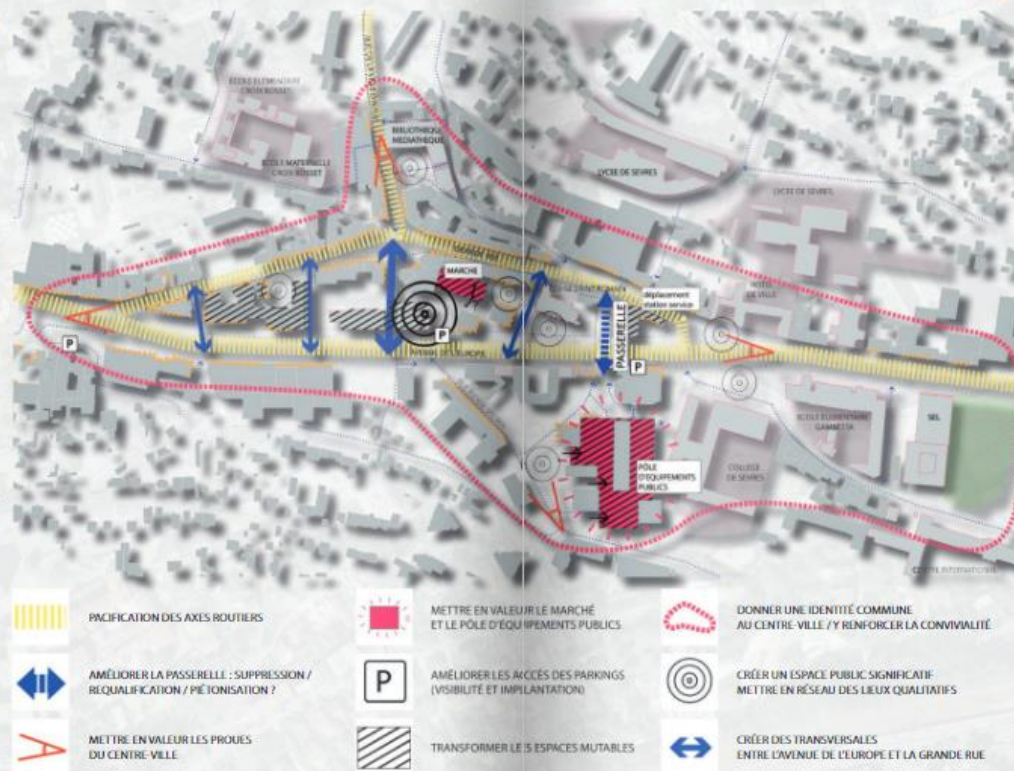
2 autres ateliers seront ensuite prévus afin de travailler plus précisément sur les scénarios envisagés par l'Agence CoBe. Les retours citoyens nourriront le projet et orientent les choix des techniciens grâce à l'expérience d'usage. Plus d'infos à la rentrée.

Projet Centre-Ville Les enjeux pour l'avenir

Le réaménagement du centre-ville est un enjeu majeur pour le dynamisme de Sévres. Mais dessiner son avenir doit avant tout être une démarche collective. Point d'étape...

La concertation sur le futur du centre-ville a été lancée le 21 mai dernier, lors d'une balade urbaine. Une soixantaine de Sévriens a arpenté le centre-ville, en compagnie d'élus et de représentants de l'agence d'architectes urbanistes CoBe. Ces Sévriens, de tous quartiers, ont partagé avec enthousiasme leur vécu et leurs attentes pour le cœur de Sévres. Afin d'approfondir les éléments de diagnostic et les propositions formulées par les habitants lors de la balade, deux ateliers participatifs ont rassemblé les membres du comité de suivi citoyen. Les participants ont transmis leurs idées à l'aide de cartes, d'images 3D et de photos d'inspiration, permettant de préciser les éléments de diagnostic et les attentes. Ce travail a conforté les échanges qui ont eu lieu lors de la balade urbaine. Les participants souhaitent un centre-ville faisant la part belle à la végétation, la convivialité avec des cafés ouverts le soir ou des espaces publics qui donnent envie de s'y arrêter.

« Transformer le marché en créant une verrière », « installer des commerces au rez-de-chaussée du centre administratif actuel », « implanter le marché dans le centre administratif » ou encore « déplacer la Maison des Associations ». Les Sévriens ne manquent pas d'idées pour le devenir du cœur de ville. Les échanges se sont poursuivis lors de la réunion publique du 6 juillet dernier. Celle-ci a permis de restituer le diagnostic citoyen élaboré avec les Sévriens mais aussi de présenter les enjeux qui ont émergé. Des scénarios de réaménagement du centre-ville sont sortis des ateliers qui ont suivi. Nous vous invitons à venir en savoir plus lors de la réunion publique du 8 mars.



PACIFICATION DES AXES ROUTIERS

AMÉLIORER LA PASSERELLE : SUPPRESSION / REQUALIFICATION / PIÉTONISATION ?

METTRE EN VALEUR LES PROUES DU CENTRE-VILLE

METTRE EN VALEUR LE MARCHÉ ET LE POLE D'EQUIPEMENTS PUBLICS

AMÉLIORER LES ACCÈS DES PARKINGS (VISIBILITÉ ET IMPLANTATION)

TRANSFORMER LES ESPACES MUTABLES

DONNER UNE IDENTITÉ COMMUNE AU CENTRE-VILLE / Y RENFORCER LA CONVIVIALITÉ

CRÉER UN ESPACE PUBLIC SIGNIFICATIF : METTRE EN RÉSEAU DES LIEUX QUALITATIFS

CRÉER DES TRANSVERSALES ENTRE L'AVENUE DE L'EUROPE ET LA GRANDE RUE

LE SÉVRIEN n° 198 - janvier 2017

Calendrier de concertation



La balade urbaine en mai 2016.

La concertation sur le projet d'aménagement du centre-ville a été lancée en mai 2016.

Balade Urbaine

Ouverte à tous - mai 2016

Atelier n° 1

Commerces, services et équipements : quelle attractivité pour le centre-ville de Sévres ?
Comité citoyen - juin 2016

Atelier n° 2

Usages, espaces publics, déplacements et paysage : quel cadre de vie pour demain ?
Comité citoyen - juin 2016

Réunion publique

Ouverte à tous - juillet 2016

Atelier n° 3

Quels scénarios pour le devenir du centre-ville de Sévres ?
Comité citoyen
15 décembre 2016

Atelier n° 4

Approfondissement de scénarios
Comité citoyen
25 janvier 2017 à 20 h.

À noter sur votre agenda

RÉUNION PUBLIQUE

Ouverte à tous

Mercredi 8 mars 2017

20 h 30

Sel, 47, Grande-Rue

Le comité citoyen

Le comité de suivi citoyen se compose d'un panel diversifié d'une trentaine de Sévriens : habitants de chacun des 8 quartiers de la ville, commerçants, représentants associatifs, membres du Comité sévrien du développement durable... qui ont souhaité s'engager dans la démarche. Chaque quartier de Sévres est représenté. Le comité se rassemble lors des ateliers participatifs afin de suivre l'avancée du projet et donner des avis sur les orientations proposées.

LE SÉVRIEN n° 198 - janvier 2017

Centre-ville

L'heure du choix

Au terme d'une démarche participative lancée en mai 2016, de plusieurs ateliers thématiques et de quatre réunions publiques, les électeurs sévriens sont appelés à choisir le projet définitif de réaménagement du centre-ville.

Si au fil des réunions publiques et des différents scénarios possibles de réaménagement du centre-ville, un consensus s'est progressivement dégagé autour de la place du marché, la refonte de l'entrée du centre-ville n'est pas tranchée. Les deux projets vont donc être soumis au vote dès ce mois-ci.

La place du marché

Dans le projet choisi, une place centrale est créée là où se déploient actuellement la halle du marché et la rampe d'accès au parking Saint Romain.

Le marché est déplacé au rez-de-chaussée du centre administratif réhabilité. Cette implantation lui permet de profiter d'une ouverture directe sur la place par une halle vitrée, ainsi que d'une meilleure visibilité depuis l'avenue de l'Europe. Sur la nouvelle place du Marché, un café-restaurant peut s'installer en fond, devant les nouveaux jardins du Vieux Colombier.

Le commissariat s'installe à la place des anciens locaux de la Poste. Un accès à un nouveau parking souterrain de 120 places, directement situé sous le futur marché, est créé sur l'avenue de l'Europe requalifiée, au rez-de-chaussée du centre administratif.

Dans ce scénario, tous les logements sont conservés. La liaison piétonne entre la rue de Ville-d'Avray et la place est facilitée par la création d'un cheminement piéton.

L'espace public derrière le nouveau marché est aménagé en square de quartier, générant une continuité verte jusqu'au jardin de l'église via les jardins du Vieux Colombier.

L'entrée du centre-ville

Le scénario A propose la construction d'un « bâtiment de proue » sous forme d'un immeuble de 3 étages, en lieu et place de la station-service et du café. Ce bâtiment accueille des salles associatives, 19 logements et 250 m² de surface commerciale.

Le trottoir sur l'avenue de l'Europe est élargi et végétalisé. En parallèle, l'aménagement du passage sous le pont du 8 mai 1945, par la démolition des salles associatives, permet de créer un cheminement piéton agréable et redonne une visibilité sur l'église et le centre-ville. Une continuité verte se déploie ainsi depuis la mairie jusqu'au jardin de l'église, et au delà avec la végétalisation de la nouvelle place du marché.

Le pont du 8 mai 1945 est également requalifié pour offrir plus de place au piéton.

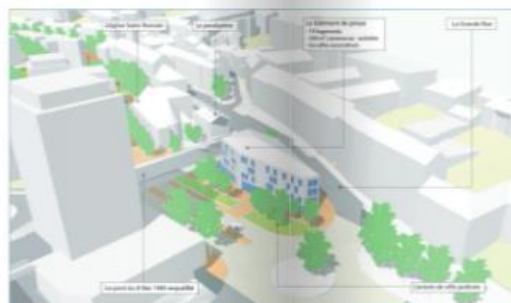
Le scénario B propose de même la disparition de la station-service, mais privilégie un petit bâtiment, une « maison » de deux étages. Ce bâtiment accueille des salles associatives et 140 m² de surface commerciale sur les 2 premiers niveaux.

On retrouve dans ce scénario des aménagements similaires, avec l'élargissement et la végétalisation de l'espace public sur l'avenue de l'Europe, l'aménagement du passage sous le pont de 8 mai 1945 et la rénovation de ce même pont.

Ce scénario B a un coût plus important pour les finances publiques que le scénario A.



Place du marché : scénario choisi



Entrée du centre-ville : scénario A



Entrée du centre-ville : scénario B



Dans l'opération adaptée, le commissariat reste à sa place.

Rénovation du centre-ville Les nouvelles étapes

Lancé en 2016, aussitôt après l'adoption d'un nouveau PLU, le renouveau du centre-ville vient de franchir des étapes décisives.

Dans le cadre du réaménagement de son centre-ville, la Ville a fait réaliser une étude urbaine et un diagnostic qui ont donné lieu à plusieurs réunions publiques ainsi qu'à une consultation publique en mars 2018.

Négociations avec les propriétaires. Pour la réalisation des différentes opérations et des programmes

de travaux prévus dans le projet, la commune doit préalablement maîtriser le foncier concerné. Il s'agit là d'une étape préalable décisive pour un tel projet. Elle concerne plus d'une dizaine de propriétaires !

La station service. En anticipation d'une longue procédure foncière, la Ville, propriétaire de la parcelle occupée

par la station d'essence, a dénoncé en septembre 2018 le bail existant depuis 1973. Pour ce faire, la Ville a assigné en référé le locataire occupant. Elle a obtenu, le 5 septembre dernier, la désignation d'un expert qui, en appui du juge, évaluera les conditions de sortie du bail. Il faut compter environ deux ans avant que cette procédure aboutisse. La Ville a également engagé des discus-

sions avec les propriétaires des entités immobilières concernées par le projet. Certains de ces échanges ont d'ores et déjà abouti. Ainsi, la ville s'est portée acquéreur de plusieurs entités, dont les locaux précédemment occupés par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Le commissariat. Dès 2017, la Ville a entrepris des négociations avec le ministère de l'Intérieur et plus particulièrement le service des affaires immobilières de la Préfecture de police. Ces discussions se dirigeaient vers la construction d'un nouveau commissariat dont l'Etat aurait été locataire pour une très longue durée.

Or, cette année, le montage contractuel

envisagé a été remis en cause par une analyse juridique issue de la cour de justice européenne. Ce type de montage entre l'Etat et les collectivités territoriales pour la construction de commissariats est désormais estimé comme allant à l'encontre des règles de la commande publique.

Cette situation a conduit la Ville et ses partenaires à préparer une alternative au projet initial en maintenant le commissariat à son emplacement actuel.

Les études techniques. Par ailleurs, à la suite des études préalables qui ont abouti à la consultation de 2018, diverses études techniques (sol, portance, structure, eau, stationnement...) ont été confiées au groupement Citalkos - Croix-Marletbourdon architectes associés - Sa-reco - Ligne b.e. et Eco-Programmation par l'intermédiaire de GPSCO - afin d'approfondir le scénario envisagé. Ce grou-

pement continue d'accompagner la ville dans la conduite de l'opération.

Une opération adaptée. Les relevés de structure réalisés sur le bâtiment et les contraintes du sous-sol (présence d'eau) conduisent à apporter des adaptations au projet. Les résultats des études permettent en effet d'envisager de créer une nouvelle rampe d'accès au parking Saint-Romain à gauche du centre administratif, et de créer ainsi la grande place de centre-ville souhaitée. Le marché resterait quant à lui à son emplacement actuel mais serait embelli, voire reconstruit. Il pourrait aussi être installé au rez-de-chaussée du centre administratif (cf. croquis page 8). Comme annoncé lors de la concertation de 2016, une information régulière sera donnée sur les prochaines étapes. Une nouvelle consultation publique sera naturellement organisée pour le choix final du projet.



Trois réunions publiques ont été consacrées au projet de réaménagement du centre-ville.

✓ Concertation

- ✓ Balade Urbaine 21 mai 2016
- ✓ Ateliers - juin à décembre 2016
- ✓ 1^{re} réunion publique - juillet 2016
- ✓ 2^e réunion publique - mars 2017
- ✓ 3^e réunion publique - novembre 2017
- ✓ Consultation publique mars 2018 (4 575 votants)

✓ L'opération d'aménagement

- ✓ Négociations pour les acquisitions - 2018-2021
- ✓ Sélection du groupement assistant la Ville et GPSCO - mai 2019
- ✓ Démolitions - mai 2021
- ✓ Travaux de construction - 2024
- ✓ Nouveau marché - 2025
- ✓ Réqualification des espaces publics - 2026

Annexe 4

Extrait du carnet de l'innovation urbaine du CD
92 *"Associer les habitants à la ville"* sur la ville de Sèvres,
le projet du centre-ville et les différentes phases de
concertation

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE



GRAND PARIS
**SEINE
OUEST**

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON

SÈVRES

VANVES
VILLE-D'AVRAY

*Ensemble,
dessinons notre cœur de ville*

CARNETS DE L'INNOVATION URBAINE #1

Saison 1.

Concilier qualité et densité

ASSOCIER
LES HABITANTS
À LA FABRIQUE
DE LA VILLE

CARNETS DE L'INNOVATION URBAINE #1

Saison 1.

Concilier qualité et densité

ASSOCIER
LES HABITANTS
À LA FABRIQUE
DE LA VILLE



Musée à ciel ouvert, Bassin Takis, Paris La Défense 2018
CD92/Olivier Ravoire - © ADACP



ÉDITO

Depuis 2019, le Département des Hauts-de-Seine met en place une stratégie d'innovation urbaine visant à faciliter l'émergence de projets innovants des communes et à positionner l'ouest francilien comme un territoire leader dans la fabrique de la ville de demain.

Un des piliers de cette stratégie est la mobilisation de l'intelligence collective des différents acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme : le Département et les communes, mais aussi les aménageurs, constructeurs et experts, à commencer par le CAUE 92 et l'Institut Paris Region, partenaires de notre démarche et sources précieuses de connaissances et conseils pour les collectivités.

C'est tout l'objectif des « Ateliers de l'innovation urbaine » initiés cette année, qui permettent d'échanger réflexions, pratiques et expertises sur les défis actuellement posés au devenir de la ville, ainsi que les solutions à appliquer dans les futurs projets urbains.

La première saison des Ateliers a porté sur le thème « Innover dans les formes urbaines pour concilier qualité et densité ». Si cette préoccupation n'est pas nouvelle, elle est plus que jamais d'actualité au moment où les Hauts-de-Seine - déjà l'un des territoires les plus denses d'Europe - sont appelés à concilier un effort de construction historiquement élevé, la préservation du cadre de vie et la réintroduction de la nature en ville, le tout dans un contexte de pression foncière inédit.

Engagée avant la pandémie de Covid-19, notre réflexion revêt une urgence toute particulière à l'aune de cette crise sanitaire qui a montré les limites d'un aménagement urbain focalisé sur l'hyperdensité. Les paradigmes dominants de l'aménagement du territoire des quinze dernières années font désormais l'objet d'interrogations et de débats dont les conclusions sont incertaines, mais qui laisseront leur marque sur la prochaine génération de projets urbains.

Dans ce contexte, les échanges en atelier ont porté sur trois séries de réponses au défi de concilier qualité et densité urbaine : la prise en compte des attentes et appréhensions des habitants, l'insertion architecturale et urbaine des opérations dans leur environnement, enfin l'intégration de la nature et des solutions écologiques aux projets urbains.

Les Carnets de l'innovation urbaine visent à capitaliser cette intelligence collective, en restituant les conclusions de nos échanges au plus grand nombre. J'espère que ces publications vous apporteront des éléments de prospective et des retours d'expérience utiles, au moment où débute une nouvelle mandature, dans un contexte d'incertitudes inédit.

Georges Siffredi

Président du Département des Hauts-de-Seine

SOMMAIRE

Introduction	7
I. Éléments de cadrage - Densification et concertation	
Densité et qualité urbaine dans l'ouest francilien	10
Clarifier les attentes et appréhensions des habitants	14
Innover dans les outils de concertation et de co-construction	18
II. Associer les habitants à la fabrique de la ville - Réponses innovantes des communes des Hauts-de-Seine	
1. Le réaménagement des cœurs de ville : concerter largement sur des secteurs à forts enjeux	24
2. Nouveaux quartiers : concerter avant l'arrivée des habitants	28
3. Les générations futures, actrices de la fabrique de la ville	32
4. Les appels à projets urbains innovants : entre défis et expérimentations pour co-construire les projets	36
5. Urbanisme tactique, transitoire, expérimental... : l'éphémère au service de l'implication citoyenne	40
6. Des habitants à la manœuvre : les projets d'initiative citoyenne	44



Balade urbaine ouverte à tous organisée par l'agence TraitClair en phase de diagnostic.

© Carole Martin/Ville de Sèvres

SÈVRES - Centre ville

Le choix du centre-ville laissé aux habitants

Pour définir le projet de rénovation du centre-ville, initié en 2016, la Ville de Sèvres a choisi d'associer les habitants, commerçants et usagers dès la phase de préfiguration et de conception – valorisant ainsi « l'expertise » du centre-ville des citoyens.

Organisée avec l'appui de l'agence TraitClair, la concertation a permis la participation de plusieurs milliers de Sévriens à travers ses différentes étapes :

La phase de diagnostic (mai à juillet 2016) s'est articulée autour d'événements ouverts à tous (balade urbaine, réunion publique), du dépôt de contributions en ligne et de deux ateliers réservés aux membres d'un « Comité de suivi citoyen » (voir « Zoom sur... » ci-après). Elle a permis de partager des réflexions sur l'état initial du centre-ville et les potentialités du site.

Lors de la phase de préconisations (septembre 2016 -avril 2017), le « Comité de suivi citoyen » a travaillé sur deux scénarios de réaménagement produits par une agence d'architectes-urbanistes (CoBe). Discutés au sein de deux ateliers, ces scénarios ont permis de prendre des décisions consensuelles sur le réaménagement (notamment sur la place du marché) qui ont ensuite été présentées lors d'une réunion publique de restitution ouverte à tous.

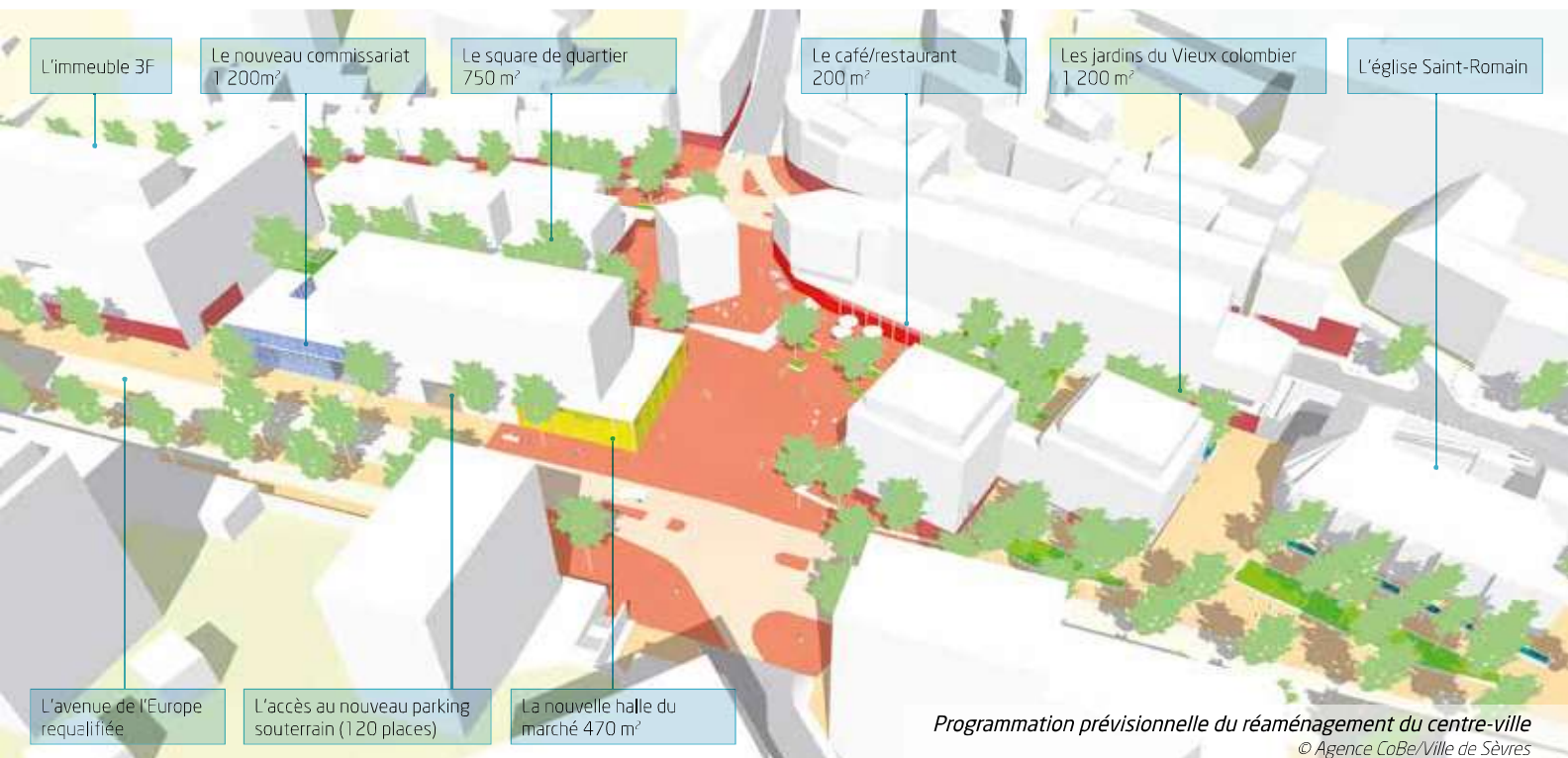
Enfin, un vote citoyen a été organisé début 2018 sur le scénario d'aménagement à retenir pour l'entrée du centre-ville, qui faisait encore débat à la fin de la concertation initiale. Plus de 28% des électeurs sévriens ont pris part au vote.

Le Comité sévrien du développement durable, instance consultative pérenne, a par ailleurs systématiquement été associé à chaque étape du projet.

FICHE D'IDENTITÉ

- Chiffres clés : 1 an de concertation, 1 balade urbaine, 2 ateliers, 3 réunions publiques, 51 contributions en ligne, 4 575 votants pour la consultation citoyenne
- Calendrier de la concertation : de mai 2016 à avril 2017, votation en mars 2018.
- Acteurs clés : Ville de Sèvres, Agence TraitClair (AMO concertation), Agence aCoBe (AMO scénarios d'aménagement)
- Programme retenu à la suite de la concertation : création d'une vaste place de centre-ville, démolition du commissariat, valorisation du marché, implantation d'une brasserie et d'un square de quartier, disparition de la station-service, construction d'un bâtiment accueillant commerces et associations, végétalisation de l'espace public.

1. CŒURS DE VILLE



“ J’ai été très impressionné par l’engagement des Sévriens qui se sont portés volontaires pour participer aux ateliers et au comité de suivi citoyen. La qualité des discussions et des échanges a fait beaucoup évoluer le projet. ”

Jacques Villemur, conseiller municipal délégué à l’urbanisme, Mairie de Sèvres



Zoom sur...

Le comité de suivi citoyen

Pour assurer une participation qualitative pendant toute la durée de la concertation, la Ville de Sèvres a constitué une instance de concertation représentative : le « Comité de suivi citoyen pour l'avenir du centre-ville de Sèvres ».

Ce Comité a été composé d'une trentaine de participants : 10 représentants de commerçants et associations, ainsi que 20 habitants volontaires suite à un appel à candidatures publié dans le journal municipal. Ils ont été sélectionnés par la Ville sur la base de critères représentatifs (âge, catégorie socio-professionnelle, sexe, lieu, etc.) en veillant à ce que l'ensemble des quartiers de Sèvres soient représentés.

Les membres du comité se sont engagés à participer à quatre rencontres organisées entre mai 2016 et avril 2017. En phase diagnostic, deux ateliers ont permis de formaliser les attentes en matière d'attractivité du centre-ville (commerces, services et équipements) et de cadre de vie (usages, espaces publics, déplacements et paysage). En phase de préconisations, deux autres ateliers ont permis aux citoyens d'enrichir les premiers scénarios d'aménagement envisagés par l'Agence CoBe (voir page précédente).



Les membres du comité de suivi citoyen réunis en atelier
© Carole Martin/Ville de Sèvres